

marqués par de la radioactivité d'origine industrielle, puis avec l'aide d'une presse très complaisante, à crier à la catastrophe. Assez souvent, l'industriel (EDF, CEA, Cogema...) remis en cause par la CRII-RAD ne conteste pas les mesures de celle-ci pour la simple raison que ce qui a été mesuré par la CRII-RAD correspond non seulement à ce que les normes autorisent à l'industriel en matière de rejet, mais en plus à ce que l'industriel a déjà lui-même mesuré et communiqué. On assiste donc à un dialogue de sourd entre un industriel accusé de «cacher la vérité» qui déclare respecter les normes et la CRII-RAD qui dit que les normes sont de toutes façons trop laxistes quelle qu'elles soient.

Examinons donc quelques cas particuliers.

En septembre 1990, après avoir effectué des mesures radiologiques dans l'eau de la Garonne, la CRII-RAD accuse la centrale EDF de Golfech de polluer le fleuve dans une lettre adressée à une association antinucléaire locale VSDNG :

«A deux reprises, en aval de la centrale de Golfech, ont été trouvés des niveaux d'iode 131 dans les myriophylles ; le 13/09/90 : 137+(-)34 bq/kg sec d'iode 131 ; le 13/09/90 : 41+(-)22bq/kg sec d'iode 131. Etant données les mesures simultanées en amont, cet iode ne peut provenir que de la centrale».

Dans cette lettre, la CRII-RAD remplace le terme «amont» qui figure dans le rapport du laboratoire par le terme «aval», affirmant ainsi exactement l'inverse de ce que montraient ses mesures. Après une étude financée par le Conseil régional de Midi-Pyrénées, menée conjointement par la Compagnie générale des eaux, l'Agence régionale de l'environnement, la CRII-RAD et le Laboratoire vétérinaire de Montauban, il s'avère finalement que ce sont des hôpitaux qui sont à l'origine de la pollution.

Voilà comment, quelques années plus tard, Michèle Rivasi raconte l'histoire dans *Info CRII-RAD* n°4 (nov. 1995) :

«Il y a quelques années, grâce aux efforts des associations locales, VSDNG et les Amis de la Terre, qui ont prélevé des échantillons et financé des analyses, nous avons pu mettre en évidence une contamination chronique de la Garonne par de l'iode 131. Les rejets proviennent de l'agglomération toulousaine. En l'absence de centrale nucléaire ou de réacteur de recherche, les hôpitaux sont probablement à l'origine de la contamination.»

On notera la différence de ton entre les deux communications du laboratoire indépendant qui montre bien le but poursuivi par leurs auteurs : «cet iode ne peut provenir que de la centrale» dans la première et «les hôpitaux sont probablement à l'origine de la contamination.» dans la seconde.

En décembre 1990, la CRII-RAD effectue des mesures dans le Rhône. Elle déclare détecter une augmentation d'un facteur 2,3 des activités de plutonium entre l'amont et l'aval de la centrale de Superphénix. Une étude du laboratoire indépendant accuse donc le surgénérateur de rejeter du plutonium dans le Rhône, ce qui lui est interdit.

En fait, compte tenu des niveaux extrêmement faibles des quantités mesurées et de la grande variation que présente ce genre de mesure au cours de l'année, prétendre détecter une augmentation à partir des prélèvements de la CRII-RAD est tout aussi réaliste que de vouloir donner la distance séparant deux villes au millimètre près. Mais il y a mieux : compte tenu de son rapport isotopique $^{238}\text{Pu}/^{239}\text{Pu}$, il a pu être finalement prouvé que le plutonium mesuré dans ces prélèvements provenait des essais nucléaires militaires atmosphériques effectués dans les années 60. Pourtant, ici encore, le laboratoire indépendant avait été catégorique dans ses accusations contre l'industrie nucléaire.

En mars 1996, la CRII-RAD s'insurge contre la présence de tritium dans la

La seule irradiation
gérée au Japon
(740000) a été
cause d'un
biom.
des hôpitaux
2000-1990

nappe phréatique qui court sous le CEA de Saclay. Le CEA ne conteste d'autant moins cette présence de tritium et les niveaux annoncés par la CRII-RAD que c'est lui-même qui les a signalés. Cette affaire est un cas typique où la CRII-RAD qui prétend généralement que l'on « cache la vérité aux Français », annonce des chiffres déjà connus, de manière tapageuse comme s'il s'agissait là d'une révélation de sa part.

Quant à l'importance de « l'événement », les chiffres parlent d'eux-mêmes : les niveaux de tritium mesurés sont de 200 Bq/l d'eau avec des pointes à 800, alors que selon la loi française a fixé une limite de 62 000 Bq/l et que l'OMS a fixé une limite de 6 000 Bq/l. La différence entre la limite de la France et celle de l'OMS montre qu'en réalité, on connaît très mal les effets des faibles doses : c'est justement sur cette méconnaissance que repose la peur que des organismes comme la CRII-RAD cherchent à entretenir dans le public. Bruno Chareyron de la CRII-RAD fait d'ailleurs cette déclaration qui, par son manque de précision et ses suppositions, ne dit absolument rien de concret mais suggère qu'il faut avoir peur :

« Quant aux effets du tritium sur l'organisme humain, ils sont encore mal connus. Des études menées au Japon sur des cellules de mammifères ont toutefois montré qu'ils pouvaient être à l'origine de certains cancers et provoquer des maladies génétiques. »

Néanmoins, cet effet de peur fonctionne bien, puisque c'est à peu près à l'époque de cette affaire qu'a été adoptée en France la norme CIPR 60 applicable à partir de l'an 2000, selon laquelle la dose de radiation applicable au public doit être inférieure à 1 mSv/an. Lorsque l'on considère que la dose naturelle, relativement faible, de radiation en France est en moyenne de 2,5 mSv/an, on doit en conclure qu'avec une telle norme, il faudrait évacuer immédiatement le Limousin et la Bretagne.

En mai 1997, la CRII-RAD publie une étude à la demande de Greenpeace sur la présence d'iode 129 dans l'eau de mer au voisinage du centre de retraitement de La Hague. Dans son rapport la CRII-RAD affirme que ses mesures et certaines mesures officielles « montrent que les facteurs de dilution prévus par la Cogema conduisent à sous-estimer d'un facteur 10 à 100 les quantités de radionucléides présents dans l'eau de mer » et leur reconcentration dans les poissons, crustacés et végétaux intervenant dans la chaîne alimentaire qui conduit à l'homme.

Ici encore, « la rigueur scientifique » de la CRII-RAD est mise en défaut : la CRII-RAD a surestimé l'impact sanitaire réel de l'iode 129 dilué dans l'eau de mer d'un facteur 10 à 100 oubliant de tenir compte de la présence d'iode stable dans l'eau de mer qui diminuerait considérablement l'assimilation de l'iode radioactif par l'organisme. Selon M. Jean-Louis Ricaud de la Cogema : « C'est une manipulation, ou alors une erreur de débutant. » Selon Roland Masse de l'OPRI : « C'est une erreur classique, ils n'ont pas tenu compte de la dilution isotopique. »

8. WISE

Présentation générale

Le Service mondial d'information sur l'énergie (WISE) a été fondé en 1978 par un ensemble d'organisations non gouvernementales antinucléaires parmi lesquelles l'on peut citer Greenpeace, les Amis de la Terre, Natural Resources Defence Council et le Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland. Il s'agissait à l'origine d'un réseau mondial permettant de coordonner la communication de toutes les ONG antinucléaires. WISE a eu des bureaux dans toutes les grandes capitales occidentales mais le nombre de ses collaborateurs est toujours resté très restreint (jamais plus de trente personnes à temps plein, environ douze en 1994 dont cinq à Paris).

L'évaluation des commanditaires de WISE étant que leur but initial — la défaite mondiale du nucléaire civil — a été atteint, la plupart des bureaux de l'organisme ont été fermés (Washington, Bruxelles, Londres en 1992). La principale activité de WISE demeure donc à Paris, sous la direction de Mycle Schneider. WISE-Paris est une association loi 1901.

Officiellement, WISE est une agence de presse dont la compétence ne se limite pas au domaine du nucléaire. Selon Mycle Schneider :

« Nous pouvons fournir des rubriques environnement clef en main, comme nous l'avons fait pour le magazine *Politis*, où nous avons même créé cette rubrique. Nous collaborons avec des hebdomadaires comme *l'Express* (nos relations avec Sylvie O'dy sont très bonnes) ou *l'Événement du Jeudi* (...) mais la plupart du temps, il s'agit de dossiers. Un journaliste travaillant sur un sujet nous appelle et nous réalisons pour lui un dossier (...). Nous faisons ensuite du conseil sur la rédaction. C'est la raison pour laquelle nous sommes pratiquement inconnus : nous travaillons à un niveau invisible et nous sommes rarement mentionnés. A la limite, nous préférons ne pas l'être parce que nous n'avons pas une vocation grand public. »

Cependant, la principale activité de WISE reste « l'expertise ». Les clients sont le plus souvent des organismes militants, le principal étant Greenpeace, pour lequel WISE a réalisé de nombreuses études et pour lequel il est intervenu comme « expert » dans de nombreux débats contradictoires, parlementaires ou autres.

On trouve néanmoins d'autres clients dans les milieux institutionnels tels que le ministère de l'Environnement sous Brice Lalonde, la DSIN (Direction de sûreté des installations nucléaires) ou la municipalité de Nantes pour laquelle Mycle Schneider a écrit un rapport de 400 000 francs qui démolissait le projet de centre de traitement et d'incinération des déchets industriels de la municipalité. Dupont de Nemours a également demandé à Schneider via l'INESTENE, d'évaluer son projet d'usine de fabrication de pesticides à Dunkerque.

Un organisme antinucléaire militant

La stratégie de WISE présente certaines analogies avec celle de la CRII-RAD : dans les deux cas, il s'agit d'organismes militant contre le nucléaire, qui s'attribuent la casquette d'objectivité de l'expert scientifique indépendant.

Comme on peut le voir, WISE a un nom tout à fait neutre dans lequel la relation avec le nucléaire n'apparaît même pas. Cependant, alors que tous les acteurs du nucléaire français connaissent WISE, même si certains tels que la DSIN semblent encore se faire des illusions sur son compte, il est frappant de constater qu'en dehors de ce secteur, l'organisation de Mycle Schneider est parfaitement inconnue. Par exemple, au service de presse de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), personne n'a jamais entendu parler du «Service mondial de l'information sur l'énergie» alors que l'AIE est l'un des principaux producteurs de documents d'étude sur les question d'énergie mondiale ! Nous avons pris contact avec les grandes compagnies pétrolières françaises, anglo-américaines : Elf-Aquitaine, Total, Esso, Shell, ARCO, BP : «Jamais entendu parler de WISE». Il semble donc bien que sous des dehors neutres, le principal intérêt de WISE soit le nucléaire.

Ceci étant dit, du côté des écologistes les choses semblent plus claires ; Martin Nypels, le coordinateur des opérations mondiales de WISE déclare :

«Il n'y a pas de problème, nous sommes entièrement antinucléaires».

Il est intéressant ensuite de constater que non seulement WISE a été constitué par des organisations antinucléaires, mais qu'en plus il partage les locaux de certaines de ces organisations, ce qui donne une indication sur les objectifs partagés. Par exemple, les bureaux de WISE en Angleterre, en Allemagne et en Belgique ont été fermés en 1992 et 1993, mais si l'on regarde qui y avait accueilli WISE, on trouve les Amis de la Terre à Londres, Greenpeace à Bruxelles et Strahlenblox (association locale spécialisée dans la lutte antinucléaire, avec des actions allant jusqu'au sabotage) à Berlin. A Paris, WISE partage ses bureaux avec l'INESTENE de Pierre Radanne, un vieux routier des luttes écologistes, passé par le ministère de l'Environnement de Dominique Voynet.

Pour les antinucléaires, WISE est «du bon côté». Les liens avec Greenpeace ne sont un secret pour personne : «*Nous travaillons étroitement avec Greenpeace*» déclare Martin Nypels, ou encore «*Nous sommes plus proches de Greenpeace que du WWF car, au WWF, ils ne sont pas assez radicaux*» entendez : «pas assez antinucléaires».

Cas d'étude

Nous allons maintenant examiner les qualités «d'expertise» de Mycle Schneider sur quelques exemples.

• Débat parlementaire sur le nucléaire belge

Entre juin et décembre 1993 ont eu lieu des débats parlementaires en Belgique en vue de l'élaboration de la *Résolution relative à l'utilisation de combustibles contenant du plutonium et de l'uranium dans les centrales nucléaires belges, ainsi qu'à l'opportunité du retraitement des barres de combustible*. Au

cours de ces débats donnant la parole à tous les intervenants (industriels, associations, etc.), Mycle Schneider est intervenu en tant que rédacteur d'un document commandé par Greenpeace-Belgique à WISE-Paris : *Le Mox ou l'aberration au plutonium belge, réflexions sur un projet de l'industrie belge* dont le titre indique très clairement qu'il prend une position antinucléaire.

Il faut savoir que l'option du retraitement du combustible est l'une des bêtes noires des antinucléaires car elle permet de répondre à l'une de leur principales objections, l'avenir des déchets radioactifs. La stratégie actuelle des écologistes est de stopper le nucléaire en rendant le problème des déchets insoluble, c'est pour cela qu'ils s'acharnent principalement contre les solutions potentielles : le retraitement (La Hague), la surgénération (Superphénix), le stockage (laboratoires d'enfouissement), etc.

Parmi les contrevérités contenues dans son rapport, notons que Mycle Schneider affirme qu'une partie de l'uranium récupéré au retraitement est non recyclable et « *viendra sans doute s'ajouter aux montagnes de déchets nucléaires* ». La réalité est que c'est bien la totalité de l'uranium de retraitement qui est recyclable, et qui doit donc être considéré comme une matière première énergétique et non comme un déchet.

Le rapport de Mycle Schneider prétend encore que « *le potentiel théorique de recyclage des matières fissibles de l'option retraitement semble dérisoire* ». Pour ce qui est de la Belgique, qui génère 120 t de combustible usé par an, le retraitement permet de récupérer 96% des matières recyclables, l'uranium et le plutonium. Ces matières ont un potentiel énergétique équivalent, chaque année, à celui de 2 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit 20% de la consommation annuelle totale de gaz (chauffage, production d'électricité et autres usages) en Belgique. Il n'y a rien là de dérisoire.

Un dernier exemple : « *La réalisation d'un programme Mox est une aberration économique. Aux conditions économiques actuelles, l'option Mox revient onze fois plus chère que l'option No-Mox.* » Le rapport pour ce faire s'appuie sur un tableau présenté en page 115 comparant les coûts des deux options. Dans le calcul de l'option No-Mox que Schneider estime à 2,7 milliards de francs belges, il y a plusieurs oublis qui le faussent complètement. D'abord il « oublie » que dans l'option No-Mox résultant d'une annulation du contrat de retraitement de 1978 passé entre Synatom et la Cogema, les 28 milliards de ce contrat doivent être payés de toutes façons. Cette somme doit donc s'ajouter aux 2,7 milliards. A cela, il faut ajouter le coût du stockage du plutonium déjà séparé à La Hague, le coût de son conditionnement en vue de son évacuation et le coût du conditionnement des assemblages irradiés non retraités et réimportés de La Hague. Synatom évalue l'ensemble à environ 50 milliards de francs belges, à comparer aux 30,1 milliards calculés par Schneider pour l'option Mox...

• Mycle Schneider et la DSIN.

La revue *Contrôle* de la DSIN du ministère de l'Industrie a publié dans son numéro 102 un dossier consacré à la gestion des déchets faiblement radioactifs. Parmi les auteurs de ce dossier, on retrouve Mycle Schneider. Son article est une gigantesque manipulation comme nous allons le voir sur un passage particulier.

Il commence par faire la liste de trois accidents liés à des matières radioactives :

« *En 1983, au Mexique et aux Etats-Unis, plusieurs morts, plusieurs dizaines de maisons contaminées, une prison d'Etat et un centre médical sont détruits suite à la contamination au cobalt de métal recyclé. Au Brésil, en 1987 : plusieurs morts suite à l'éparpillement d'une source au césium en provenance d'un appareil de radiothé-*

rapie abandonné. A Taïwan, en 1992, doses significatives suite à la contamination grave d'un immeuble d'habitation. 10 000 immeubles supplémentaires seront testés, etc. La liste des événements concernant des accidents impliquant des sources de radioactivité qui appartiennent à la catégorie dite de faible voire de très faible activité est longue. Dès l'ouverture du dossier, ce qui frappe c'est que, d'une part, les déchets dits de faible activité sont très souvent liés aux événements les plus meurtriers et, d'autre part, qu'un pourcentage élevé des accidents est provoqué en dehors de l'industrie nucléaire.»

Le lecteur non informé des détails techniques sera forcé de penser que les sources au cobalt et au césium auxquelles il est fait référence sont assimilables à des déchets de faible ou de très faible activité. Or c'est faux ! Ces sources ont une très haute activité, qui se situe classiquement entre 1 000 et 2 000 curies. Un «expert» comme Mycle Schneider ne peut pas l'ignorer : c'est donc sciemment qu'il cherche à faire croire à ses lecteurs que les déchets faiblement radioactifs peuvent tuer. Or l'activité de ces déchets est de l'ordre du microcurie, soit du milliard de fois inférieure à celle des sources utilisées en curiethérapie.

Les doses auxquelles ont été exposées les victimes des accidents du Mexique et du Brésil sont de l'ordre de celles encourues par les quelque trente personnes des services de secours qui sont mortes dans les premières semaines ayant suivi l'accident de Tchernobyl. Les victimes ne sont pas mortes de cancers déclenchés des années plus tard, mais de maladies des rayons provoquant un décès très rapide...

• **Le «scandale» des transports radioactifs.**

Les convois ferroviaires acheminant du combustible nucléaire issu des centrales et à destination de La Hague, à l'origine du scandale à dimension européenne qui s'est déclenché au début de 1998, n'ont jamais présenté le moindre risque sanitaire. Les doses relevées sur la surface des chateaux étaient certes anormalement élevées, mais d'un niveau tellement bas qu'elles représentaient un problème de propreté, non un problème sanitaire. Cependant, l'EDF qui connaissait ce problème depuis plusieurs années, n'avait pas réussi à en identifier la cause et a préféré se taire — erreur majeure lorsque l'on joue la carte de la «transparence» !

En décembre 1997, André-Claude Lacoste qui vient d'obtenir du gouvernement le contrôle de la sûreté du transport des matières nucléaires, se voit «révéler» par un journaliste allemand, Mycle Schneider, le contenu d'un compte rendu d'une réunion de travail entre EDF, la Cogema et Transnucléaire faisant état du problème. Selon nos sources, Schneider a peut-être obtenu ce rapport par l'intermédiaire de ses contacts à la CFDT-Cogema. Si ce rapport n'était pas public, il n'est pas non plus secret. Quoi qu'il en soit, on comprend qu'un directeur français soit mécontent d'être informé par un journaliste allemand d'un problème qu'il est sensé contrôler. Tout ceci a permis à la presse d'épiloguer sur les «mensonges» et le manque de transparence du «lobby nucléaire»... En mentant elle-même allègrement, puisqu'on peut lire par exemple dans *Libération* lorsqu'il titre : «*Une radioactivité très élevée, risquée pour ceux qui manipulent*» les conteneurs.

De toute cette histoire, il faut retenir que l'homme qui est à l'origine de ce déferlement médiatique c'est Mycle Schneider. En fait, «l'affaire» a été rapidement oubliée en France mais a perduré en Suisse et surtout dans la presse allemande : c'est là que se trouve la principale cause de cette campagne (dans un contexte pré-électoral). Il faut savoir que ce pays a souvent connu des déferlements de violence autour du transport des combustibles. Cependant, au moment où «l'affaire» éclate, la mobilisation allemande contre les convois com-

mençait sérieusement à marquer le pas. Les écologistes allemands ont trouvé chez Schneider un homme capable de transformer un simple problème d'hygiène en catastrophe internationale et relancer ainsi une mobilisation en perte de vitesse.

9. France-Nature-Environnement

France-Nature-Environnement (son nom officiel est la Fédération française des sociétés de protection de la nature) est un réseau. Plus précisément, une fédération d'associations de protection de l'environnement extrêmement diverses. Cela peut aller d'associations bien structurées autour d'un but bien précis (la Ligue pour la protection des oiseaux) à des groupuscules *ad hoc*, créés dans le seul but de s'opposer à un projet particulier de centre industriel ou d'infrastructure (par exemple, «Corpoyer-les-Moines vivra»). Chez Alsace-Nature, l'un des groupes régionaux de France-Nature-Environnement, on retrouve ainsi les deux fédérations alsaciennes de chasse, qui y siègent aux côtés de membres du Rassemblement des opposants à la chasse.

Se côtoient donc des personnalités venues d'horizons très différents, ce qui fait la force et la faiblesse de France-Nature-Environnement. Force parce que c'est dans cette structure que s'opère l'interface entre le monde de la science et celui des militants. De nombreux universitaires, particulièrement dans les domaines de la biologie, de la géographie, de l'écologie scientifique, de l'hydrologie, se retrouvent au sein des associations de protection de la nature, alors qu'ils ne se compromettraient pas avec les Verts ou avec Greenpeace.

Faiblesse parce que France-Nature-Environnement est peu structurée et dispose de moyens relativement faibles, en tout cas inférieurs à ceux de certains de ses membres régionaux, comme la FRAPNA (la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) ou la SEPENSO (Sud-Ouest).

Néanmoins, elle joue un rôle important dans la construction de l'argumentation des mouvements écologistes. Bien souvent, ceux-ci s'appuient sur l'autorité que confère les scientifiques de France-Nature-Environnement. Celle-ci siège d'ailleurs au prestigieux Muséum national d'histoire naturelle.

La France-Nature-Environnement est un partenaire privilégié des entreprises pour des opérations de mécénat dans le domaine de la nature. Contrairement à des mouvements comme Greenpeace, qui refusent par idéologie ce type de collaboration, ou la CRII-RAD, qui joue le plus souvent un double jeu en se retournant contre son commanditaire, France-Nature-Environnement est généralement un partenaire «fiable». Au niveau national, ses représentants sont souvent invités comme orateurs aux différents colloques qui se déroulent en France sur l'environnement.

France-Nature-Environnement, 57, rue Cuvier, 75005 Paris.

10. Réseau «Sortir du nucléaire»

Présentation générale

Le jeune réseau «Sortir du nucléaire» est né en France en octobre 1997, suite à la fermeture annoncée de Superphénix et l'abandon du site du Carnet en Loire-Atlantique, au moment de l'arrivée d'une représentante des Verts, Dominique Voynet, au gouvernement Jospin.

Il s'agit en fait d'un collectif d'associations antinucléaires (bien que des particuliers peuvent également y adhérer) dont l'objectif affiché est de coordonner les actions de ces groupes locaux afin d'obtenir l'abandon du nucléaire en France. Donc une stratégie de guerrilla et de harcèlement inspirée des modèles «Greenpeace» et «Européens contre Superphénix».

Parmi les quelque 250 associations signataires de la charte du réseau à ce jour, on retrouve pratiquement tout ce que la France compte d'associations antinucléaires : Greenpeace, FRAPNA, le MEI, WISE, le CRILAN, la Coordination nationale contre l'enfouissement, les Européens contre Superphénix, etc. Il faut toutefois signaler que la multiplication du nombre de groupes est un outil de propagande. En effet, par exemple, chaque section locale du parti des Verts est adhérente ce qui représente déjà une petite centaine de membres...

Le réseau a publié un bilan financier pour la période du 1er novembre 1997 au 30 août 1998. Le montant des recettes y est d'environ 1,1 million de francs, dont 43% proviennent de dons. Au chapitre des dépenses, on trouve un montant total d'environ 930 000 francs dont 41,1% sont consacrés à l'édition de matériel pour les campagnes du réseau.

Liens politiques

Il semble que le réseau reprenne à son compte un argument de propagande qui a déjà délégué des scènes de violence dans le passé : l'idée selon laquelle la défense du nucléaire serait apparentée à un comportement de fasciste ou de nazi ! Rappelons que le 30 juillet 1977, une manifestation contre Superphénix a dégénéré en faisant un mort. Dans les semaines qui avaient précédé, la presse écologiste de l'époque avait jeté de l'huile sur le feu : *La gueule ouverte* avait qualifié Superphénix d'*Auschwitz nucléaire*, et avait appelé à la violence. Ainsi dans le n°141, le rédacteur en chef qui signa courageusement «Arthur» écrivait :

«L'EDF est une version moderne et avenante du fascisme et doit être traitée comme telle (...) ceci nous amène au débat sur le terrorisme et la violence (...). Le "terroriste"

est un "résistant" à qui l'histoire n'a pas encore rendu hommage. On ne vaincra pas en condamnant les attentats, mais en soulignant la justesse de leurs objectifs.»

Les pionniers communistes du nucléaire français tels que les Joliot-Curie, pour qui le nucléaire était une chance pour le tiers monde d'avoir enfin droit au développement, grâce à une énergie abondante, peuvent se retourner dans leurs tombes...

Ce qui nous laisse présager l'éventualité d'une telle évolution du réseau est tout d'abord que des représentants de la partie violente de l'extrême-gauche, la LCR (Ligue communiste révolutionnaire) font partie du réseau. Par ailleurs, on trouve dans les sources d'information de Pascal Braud du réseau, des références au journal *Politis* et surtout au Réseau Voltaire.

Le Réseau Voltaire, fondé en 1994 par Thierry Meyssan, a pour vocation officielle de lutter contre l'intolérance et l'extrême-droite. Il réalise en fait un trait d'union entre :

- des mouvements écologistes (Greenpeace-France, Robin des bois, etc.) ;
- des mouvements pour la légalisation de la drogue (CIRC, Act-up, ASSUD, Limiter la casse, etc.) ;
- l'extrême-gauche violente (Scalp-reflex, No passaran, EZLN, etc.) ;
- des associations «des droits de l'homme» (AEC, Amnesty, etc.) ;
- des médias (*Maintenant*, *Politis*, *Charlie Hebdo*, etc.) ;
- des partis politiques (les Verts, les Radicaux de gauche, etc.).

On voit donc le réseau Voltaire jouer le rôle de source «d'information» pour cet ensemble de groupes à la manière de WISE pour le mouvement antinucléaire.

Le réseau à l'action dans la Meuse

Les 30 et 31 mai 1998, l'un des membres du réseau «Sortir du nucléaire», la Coordination nationale contre l'enfouissement des déchets nucléaires a organisé un rassemblement à Bure dans la Meuse, contre le projet de l'ANDRA de laboratoire de recherche sur l'enfouissement des déchets radioactifs (le site de Bure qui était alors pressenti parmi d'autres a finalement été retenu).

Cette opération avait été préparée plus de six mois à l'avance par le réseau et représentait un budget d'environ 1 million de francs. En dehors de l'opération «Terre vivante» au cours de laquelle il était prévu d'inviter les manifestants à semer 100 000 grains de blés sur un terrain voisin de celui de l'ANDRA, une grande fête se déroulait pendant les deux jours à 30 km de là, au cours de laquelle est intervenu tout ce que le petit monde antinucléaire français compte de personnalités (CRII RAD, Verts, GSIEN, WISE, Greenpeace, etc.).

L'événement n'a pourtant pas été à la hauteur des espérances puisque sur les 10 000 personnes attendues, 2 500 environ sont venues. Deux faits sont cependant à signaler sur cet exemple pour mettre en évidence le fossé qui sépare les écologistes de cette nature qu'ils prétendent protéger.

- Le projet a le soutien des élus locaux qui représentent l'un des milieux les plus ruraux du pays. A ce sujet, certains d'entre eux ont écrit un communiqué de presse qui disait : «(...) planter du blé au 31 mai, alors que les semailles sont avant l'hiver, c'est comme aller planter des palmiers au Pôle Nord ! Que ces prétendus écologistes commencent par apprendre ce qu'est la nature avant de vouloir donner des leçons.»

- Des actes de vandalisme ont été commis quelques jours avant le rassemblement : du désherbant a été jeté dans des champs cultivés à proximité, de

manière à faire apparaître des dessins de cinq à dix mètres de diamètre représentant le trèfle nucléaire. Les quantités de déherbant utilisées sont dérisoires, mais lorsque l'on voit Greenpeace provoquer des scandales à La Hague pour des niveaux de radioactivité encore plus dérisoires, on ne peut que constater l'incohérence des antinucléaires.

Que faut-il conclure de cet échec ? L'impuissance du réseau à mobiliser contre le nucléaire ? Peut-être. Son impuissance à faire sortir la France du nucléaire ? Il serait téméraire de croire cela ; en effet, c'est le harcèlement associatif contre Superphénix et son relais favorable dans la presse qui a eu raison du surgénérateur ; ce n'est pas la population française qui a provoqué cette décision, mais une minorité déterminée.

III. L'ATTITUDE DES INDUSTRIELS FACE AUX ÉCOLOGISTES

Quelle attitude adopter ?

Parvenus au terme de notre voyage dans la galaxie écologiste, nous sommes mieux en mesure de comprendre d'où vient le mouvement, quels sont ses véritables buts et comment le contrer. Nous abordons dans cette partie quelques recommandations pratiques à l'intention des acteurs du monde industriel et des collectivités locales, qui ont à y faire face, en nous appuyant sur des exemples concrets.

1) Respecter la loi, même si elle est stupide

Il est bien entendu que nos recommandations se situent dans un contexte légal. La réglementation en matière d'environnement, même si elle est parfois sans fondement scientifique, même si elle fait parfois plus de mal que de bien, doit être respectée.

Cette obligation en entraîne une autre : il faut avoir auparavant tout fait pour empêcher qu'une mauvaise réglementation s'établisse, par une veille permanente et par des campagnes de lobbying. A suivre tout particulièrement : les institutions parallèles, comme l'OCDE, qui ne prennent pas directement part à l'élaboration de la réglementation mais qui fabriquent des «listes noires» qui vont ensuite servir aux gouvernements nationaux ou à la Commission européenne. Lorsque l'on découvre que son produit ou son procédé est inscrit sur une telle liste, il est bien souvent trop tard.

L'autre stratégie consiste évidemment à utiliser la recherche & développement pour trouver des procédés ayant la même efficacité avec un moindre impact sur l'environnement. Néanmoins, cette stratégie a ses limites : nous avons vu que l'écologie fonctionne souvent comme une religion. Lorsque Greenpeace déclare que la «division du sel et de l'atome sont les deux péchés mortels de l'humanité» parce qu'elle donne naissance au chlore et à la radioactivité, toute démonstration scientifique est devenue inutile. Greenpeace et le WWF seront opposés au PVC et à l'énergie nucléaire même si ceux-ci parvenaient un jour au «rejet zéro», ce qui n'existe de toute façon pas dans le monde réel.

Nous nous préoccupons donc ici de situations dans lesquelles l'entreprise agit dans un cadre légal, ses opposants écologistes ayant recours soit à des moyens illégaux (attentats matériels, occupation, blocage de la production), soit à une guérilla juridique, soit à une campagne médiatique visant à déconsidérer l'entreprise. Comment alors se défendre ?

2) Retourner l'arme de la guérilla juridique : quand des industriels se défendent contre Greenpeace.

Greenpeace est l'exemple type d'un groupe écologiste qui se donne le droit de décider lui-même ce qui est bon et mauvais pour l'environnement et la santé

publique et qui n'hésite pas, le cas échéant, à violer la loi au cours d'opérations lancées contre des industriels accusés d'être des pollueurs. C'est ainsi que dans *Greenpeace Magazine* de printemps 1994, André Ruwet écrit : « (...) il faut malheureusement constater que le «droit à l'environnement» est encore balbutiant. Cela signifie que l'association peut devoir agir dans une certaine illégalité. Lorsque les valeurs écologiques à défendre sont évidentes. L'entorse à la loi est alors légitime. Car elle est nécessaire pour faire cesser une agression contre l'environnement». (Souligné par André Ruwet).

L'exemple que nous donnons ci-dessous concerne un industriel qui ayant respecté la législation en vigueur a néanmoins été victime d'opérations de la part de Greenpeace, telles que des occupations illégales d'usines. Rompant avec son ancienne stratégie qui consistait à éviter de faire des vagues, dans ce genre de situation, l'industriel que nous citons ici a choisi de se défendre.

Le 23 mars 1993, l'usine de Solvay d'Anvers a été la victime d'une action antichlore menée par des militants de Greenpeace, qui bloquaient d'un côté la voie ferrée et, de l'autre, le quai de l'usine ainsi qu'une grue servant au déchargement du sel.

Le 26 mars 1993, le président du Tribunal de première instance d'Anvers, statuant en référé, a condamné Greenpeace à mettre un terme immédiat à son occupation illégale, sous peine d'une astreinte de 100 000 francs belges par personne, par jour et par infraction.

Le 29 mars 1993, à 3 heures du matin, les militants de Greenpeace ont été évacués par la gendarmerie.

Le 15 avril 1993, Solvay a fait bloquer le montant de l'astreinte sur un compte en banque de Greenpeace-Belgique. Cette dernière a fait appel du jugement initial et a en particulier nié être à l'origine de l'action prétendant que les militants impliqués étaient venus de Greenpeace-Hollande.

La Cour a confirmé le premier juge dans son opinion selon laquelle Greenpeace est d'autant moins habilitée à se faire justice elle-même que la loi accordant aux associations de protection de l'environnement le droit d'ester en justice venait d'entrer en vigueur le 12 janvier 1993. La Cour a rejeté en tous points l'appel de Greenpeace-Belgique et l'a condamnée en outre aux dépens.

Ce cas est exemplaire dans la mesure où, selon le propre aveu des dirigeants de Solvay, un an auparavant, ils n'auraient pas fait jouer la justice, pour ne pas donner de publicité supplémentaire à Greenpeace.

Cette action de Solvay, a inspiré à la même époque d'autres chimistes tels qu'Elf-Atochem en France et Akzo en Hollande, cibles de Greenpeace pour des campagnes analogues. Le cas d'Akzo est particulièrement intéressant puisque, sur cette affaire, la multinationale verte a été condamnée proactivement ce qui signifie qu'à l'avenir, pour une action similaire d'occupation d'usine, Greenpeace sera condamnée immédiatement à payer une amende, sans nouveau jugement. Depuis que les chimistes ont décidé de répondre immédiatement à toute occupation d'usine par un procès, ces actions de Greenpeace se sont arrêtées. Greenpeace-Belgique, étranglé financièrement par les saisies-arrêts sur ses comptes, n'est plus qu'une ombre.

Cependant, au-delà des jugements, la meilleure méthode reste bien la résistance active, consistant à s'adresser au potentiel de raison existant dans la population plutôt que de biaiser par des plans élaborés de «communication». Le bus Solvay le démontre bien : alors que les bateaux de Greenpeace remontaient les fleuves de Belgique et de Hollande au cours d'une campagne tapageuse attaquant la production des PVC par Solvay, il les suivait par la route et s'arrêtait le plus près possible de leur point de mouillage en affichant des banderoles «Greenpeace vous trompe - Solvay vous informe». Des petits panneaux d'information étaient également placés dans la rue non loin du bus ; chacun d'entre eux dénonçant un point de la propagande de Greenpeace : «Le PVC

serait dangereux à la production, C'EST FAUX !», «Les produits emballés en PVC seraient cancérigènes, C'EST FAUX !», «Le PVC serait dangereux dans les décharges, C'EST FAUX !», «Un incendie avec du PVC dégagerait d'importantes quantités de dioxine, C'EST FAUX !», «Le PVC est difficilement recyclable, C'EST FAUX !», etc. Ce message simple et direct, appuyé sur un argumentaire réduit à trois ou quatre faits pour chaque point a reçu un excellent accueil dans la population ainsi que chez les journalistes locaux, à l'intention desquels on avait organisé une conférence de presse dans le bus intitulée «Greenpeace vous mène en bateau». Cette contre-offensive basée sur des dialogues avec les populations directement touchées par la campagne de Greenpeace a eu également pour effet de redonner le moral au personnel dans la bataille. En effet, le pire pour une entreprise est de se voir attaquée sans réagir. Cela laisse l'impression dans le public comme chez les collaborateurs de l'entreprise, que «au fond, il y a peut-être du vrai dans ce qu'ils disent»...

Le fait est qu'après ces quelques affaires coûteuses pour son prestige et ses finances, Greenpeace a limité ses attaques contre les industriels de la chimie pour recentrer ses actions sur d'autres sujets tels que les OGM ou le nucléaire. Cette simple constatation montre au passage que ce n'est pas l'impact d'une certaine activité industrielle sur l'environnement et la santé publique qui préoccupe Greenpeace et qui détermine ses campagnes, mais des considérations beaucoup plus terre à terre de rentabilité financière...

Prenons maintenant un autre cas, celui de l'«affaire» du tuyau de La Hague, qui a été un sujet très «porteur» pour les mouvements antinucléaires en général et pour Greenpeace en particulier, surtout au cours des années 1996 et 1997. Rappelons qu'au bout de deux ans de harcèlement quasi-permanent, Greenpeace après avoir prétendu constater que la canalisation de la Cogema rejetait des particules plus grosses que la taille maximale autorisée, avait agité en référé pour obtenir qu'une expertise fût ordonnée. Elle souhaitait notamment que le dispositif de contrôle des rejets fût décrit de manière aussi précise que possible. L'enquête ayant prouvé que l'industriel respectait la législation en vigueur, le Tribunal de grande instance de Cherbourg a débouté Greenpeace de sa plainte et a rendu un jugement qui pourra faire jurisprudence en France. La décision du TGI reconnaît en effet juridiquement un point fondamental : Greenpeace ne peut prétendre représenter l'intérêt collectif, et ceci s'applique aux associations agréées pour la protection de l'environnement en général.

Que nous dit le jugement ? Que l'agrément par le ministère ne permet pas à une association de faire n'importe quoi n'importe où : «Cet agrément administratif reconnu aux associations de protection de l'environnement leur permet d'exercer les droits reconnus à la partie civile devant les seules juridictions répressives à l'occasion des poursuites exercées contre les auteurs d'infractions aux dispositions réglementaires relatives à la protection de la nature et de l'environnement.» Ce fut le cas, par exemple, lorsque l'association Eaux et Rivières de Bretagne a fait condamner à une peine de prison un éleveur de porcs qui avait enfreint pour la quatrième fois la législation. Mais le jugement précise immédiatement que l'agrément «ne saurait les autoriser à exercer toute action à caractère «civil» devant toutes les juridictions de quelque nature qu'elles soient en dehors des modalités définies par l'article 31 du nouveau code de procédure civile». Celui-ci, et l'on touche au point fondamental «ne saurait être interprété comme autorisant une association, fut-elle investie par ses statuts du pouvoir «d'œuvrer par tous les moyens non violents en faveur de la protection et de la conservation de la nature et de l'environnement, de la faune et de la flore» (extrait des statuts de Greenpeace, NdR), à agir au nom et pour le compte d'un intérêt collectif qui dépasse largement la somme des intérêts individuels et déterminés de ses membres, qui en l'espèce, se confond avec l'intérêt général et alors même que le pouvoir réglementaire, seul garant de l'intérêt général, (...)

a investi le SCPRI (devenu l'OPRI) de la mission de surveiller, pour le compte de l'Etat, les rejets d'effluents en mer provenant de l'usine Cogema de La Hague».

Encouragée par ce succès, la Cogema a par la suite pris elle-même l'initiative de procès contre Greenpeace, obtenant notamment que celle-ci soit condamnée si ses militants franchissaient le périmètre de sécurité lors des opérations de chargement de combustible usagé ou de plutonium à Cherbourg.

3) Au-delà des procès, mobiliser d'abord les collaborateurs de l'entreprise.

«Soyez fiers de votre métier, de vos produits et ayez le courage de les défendre s'ils servent le bien commun.» Dixie Lee Ray (Discours aux électriciens lors d'une visite en France, 1993.)

Dixie Lee Ray (1915-1994), écologue spécialiste en biologie marine, ancienne présidente de la Commission à l'énergie atomique américaine, gouverneur de l'Etat de Washington, cette femme d'Etat a passé la fin de sa vie à lutter contre les dérives écologistes, avec un message très clair : «Si vous ne luttez pas contre les réglementations écologistes sans fondement, vous vous retrouverez rapidement dans un état fasciste». Comme Haroun Tazieff, elle a été qualifiée de «traître» par des écologistes parce qu'elle n'a jamais cédé au catastrophisme et qu'elle a résisté aux modes. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages dont les deux derniers sont particulièrement à recommander, *Trashing the Planet* et *Environmental Overkill* : des dénonciations factuelles, puissantes et souvent drôles des errements écologistes.

L'exemple malheureux des incidents survenus lors de la visite de Daniel Cohn-Bendit à l'usine de La Hague montre ce qui arrive lorsqu'une direction ne répond pas ou mal aux attaques dont son entreprise est l'objet. Pendant des années, les collaborateurs de la Cogema se sont fait traiter de pollueurs, de vendus aux fascistes nucléaires et même d'assassins. Dans les cars qui les menaient à leur entreprise, ils ont souvent subi les huées et les jets de tomates des manifestants écologistes. Face à l'offensive médiatique totale qui visait La Hague, la direction de la Cogema n'a réagi que par des communiqués sybillins, se contentant de réaffirmer qu'elle respectait la réglementation, engendrant ainsi une grande frustration chez ses collaborateurs. Cette frustration a explosé lorsque Cohn-Bendit et les Verts ont visité l'usine, dans une opération de manipulation-provocation dont ils ont le secret. Avec une fausse ingénuité, ils se sont étonnés que les ouvriers d'une usine dont il demandaient la fermeture les reçoivent aussi mal... Mais ils ont marqué des points en apparaissant une fois de plus comme des victimes. Cette défaite sur le plan médiatique aurait pu être évitée par une politique de communication plus agressive.

De façon générale, les travailleurs d'une entreprise sont aussi des citoyens soumis à toutes les influences qui circulent dans la société en général, y compris aux changements de paradigme que nous avons décrit dans cette étude. Ce sont donc les premiers à convaincre du bien fondé de l'activité que mène l'entreprise, les premiers à mobiliser. Il est très dommageable de laisser cette tâche au seul salaire, car on peut aboutir à des situations schizophréniques, dans lesquelles le salarié continue à travailler «parce qu'il faut bien manger», mais dénonce par ailleurs l'activité de son entreprise. Le CEA en est un exemple où la majorité syndicale revient à la CFDT, un syndicat explicitement antinucléaire !

L'opération 200 000 ambassadeurs, lancée en 1992 par la plasturgie fran-

çaise auprès de ses collaborateurs est en ce sens exemplaire. Le plastique a longtemps été un bouc émissaire des écologistes. Matériau de synthèse, il n'avait pas bonne presse et on lui préférait les matériaux «nobles» ou «naturels» comme le cuir, le bois, le papier ou les métaux. Et toute sortes de mythes couraient autour du plastique («ça donne le cancer») y compris dans des lycées professionnels où étaient formés les futurs plasturgistes. La fédération française de la plasturgie a décidé de passer à l'offensive, d'abord en organisant une grande journée Plasturgie & Environnement où les 700 industriels présents réfléchirent à la thématique. Il s'agissait de décliner tous les secteurs de la vie moderne associés au plastique, avec le souci constant de rétablir la vérité, de témoigner de la volonté de la profession de reconnaître le problème posé par les déchets et de trouver des solutions pratiques pour le recyclage.

Ensuite, sur la base des conclusions de cette journée, la fédération de la plasturgie a décidé de faire appel à ses «200 000 ambassadeurs» (les 200 000 personnes qui travaillent dans ce secteur) pour que, en tant que plasturgistes, «ils expliquent autour d'eux, à chaque occasion, la réalité des choses», notamment les raisons qui ont amené au choix du plastique, «qu'ils rappellent les utilisations indispensables du plastique», comme les poches à sang en PVC, qu'ils «adoptent un comportement exemplaire» et, en tant que citoyens, qu'ils «participent au niveau de leurs collectivités locales à la mise en place des solutions» concernant les déchets d'emballages plastiques.

L'opération a eu d'excellents résultats, notamment en accompagnant la conquête de la vie quotidienne par le plastique, de moins en moins considéré comme un ersatz à faible coût (comme c'était le cas dans les années 60), et de plus en plus comme un matériau à la fois moderne et ludique ouvrant de nouvelles possibilités. Les opérations de démonstration sur le recyclage ont été également réussies et les problèmes spécifiques que pose l'élimination des plastiques ont été résolus.

Notons enfin que la mobilisation des collaborateurs peut s'appuyer sur une action juridique, à condition que celle-ci ne soit pas menée de façon secrète et honteuse, mais qu'elle soit rendue publique et expliquée, dans l'entreprise comme à l'extérieur. Il s'agit là encore de donner un sens que l'on est fier de ce que l'on fait et que l'on est prêt à le défendre contre des attaques injustifiées.

4) Répondre au niveau requis.

L'une des grandes fautes d'EDF dans les années 70 a sans doute été de refuser le dialogue avec ses opposants, en considérant que toute question était illégitime dès lors que le plan nucléaire avait été décidé en haut lieu.

Les écologistes posent explicitement ou implicitement un véritable défi à la société en remettant en cause un certain nombre de ses valeurs fondamentales. Leur répondre uniquement sur des détails techniques, c'est manquer la cible. Il faut bien sûr être en mesure de répondre de façon détaillée à des critiques techniques ponctuelles, sur les nanogrammes de dioxine émis par telle cheminée ou sur les quelques becquerels que l'on retrouve dans l'environnement d'une centrale. Mais c'est largement insuffisant. Si l'on prend l'exemple d'une usine d'incinération, les écologistes choisissent de remettre en cause les rejets contenus dans les fumées d'incinération des ordures ménagères, les accusant d'avoir un impact sanitaire négatif. Mais très vite, on voit généralement apparaître des critiques sur le «gigantisme» de l'installation, auquel on préférerait des «petites unités». Et toujours, de façon sous-jacente, c'est la «société de consommation» qui se trouve condamnée, avec la multiplication de ses déchets.

Il faut bien entendu montrer que les dioxines ne sont pas le poison que l'on

de la malformation

a dit, rappeler que les expositions à très forte dose qui ont eu lieu à Seveso ont tué de nombreux rongeurs mais aucun être humain, montrer en quoi les normes sont extraordinairement sévères et garantissent une sécurité totale pour les habitants des environs. Mais il faut aussi et surtout faire appel à la raison de ces habitants, en leur montrant qu'effectivement, cette usine est directement liée à leur mode de vie urbain développé et que c'est pourquoi elle est non seulement nécessaire mais souhaitable ! Les populations ultra-pauvres qui vivent de recyclage, dans les cimetières du Caire ou sur les décharges de Dakar, peuvent facilement se passer d'usine d'incinération. Leur sort est-il pour autant enviable ?

Autre exemple, pour les installations de production d'énergie. Il existe une corrélation très forte entre le niveau de vie et le niveau de consommation électrique d'un pays. La même corrélation se retrouve pour l'espérance de vie. Corrélation n'est bien sûr pas causalité, mais n'empêche : il n'existe pas d'exemple de pays à faible niveau de consommation électrique ayant atteint un haut niveau de vie ou une espérance de vie moyenne élevée. Or, bien souvent, dans les manifestations contre les centrales nucléaires ou les barrages hydro-électriques, c'est l'utilité même de l'électricité qui est remise en cause. On parle de surproduction ou de la possibilité d'une civilisation «sobre», ou encore des communautés autonomes.

5) Montrer le véritable visage des écologistes

Ces enjeux de société ne sont pas toujours aussi clairement exprimés. Il faut donc tenter de les mettre à jour, des les faire sortir du bois. Pour cela, il est impératif de bien connaître le terrain sur lequel se placent les écologistes, d'avoir une documentation conséquente sur leurs propositions et sur leurs failles. C'est dans la mesure où l'on connaît un peu ce terrain que l'on peut déplacer le débat en les interrogeant sur leurs valeurs.

Cette tactique permet alors de faire le tri entre écologistes intellectuellement honnêtes et ceux qui sont profondément malhonnêtes. On peut citer comme exemple des premiers, Jacky Bonnemaïn, qui a quitté Greenpeace, jugé «trop pourri», pour fonder le mouvement Robin des Bois. Il n'hésite pas à défendre en public la nécessité d'une décharge de classe 1 (pour les déchets dangereux) en expliquant à une audience pourtant hostile que cette décharge est la conséquence légitime de leur mode de vie (voitures, téléphones portables, etc.). Bonnemaïn est bien un écologiste, au sens où il propose un autre mode de vie, mais il est cohérent et sait reconnaître que, dans la mesure où la société ne suit pas complètement ses choix, il faut adopter des solutions techniques qui ne sont pas forcément celles qu'il aurait choisi, mais dont il reconnaît la nécessité. Il entretient ainsi un dialogue critique avec le monde industriel qui profite finalement aux deux parties. A l'inverse, Greenpeace ou la CRII-RAD sont des exemples de mouvements malhonnêtes (quoique l'on puisse trouver en leur sein des personnes honnêtes) qui s'appuient sur la manipulation de demi-vérités et de mensonges pour parvenir à leur fin. Ceux-là n'ont aucun intérêt à voir les choses s'améliorer, dans la mesure où cela sape leur base de puissance.

Lorsque l'on doit faire face à un mouvement écologiste, la tentative de dialogue permet assez vite de se rendre compte à qui l'on a affaire. Dans le cas d'opposants honnêtes, le dialogue est toujours possible. Dans le cas contraire, il est parfaitement inutile. Quant à tenter d'acheter les écologistes, cela se termine généralement par un échec retentissant. En Allemagne, certaines entreprises ont fait l'objet d'un véritable racket de la part d'organisations écologistes. Celles-ci publiaient des baromètres de l'environnement dans lesquels la position d'une entreprise donnée était directement liée à la hauteur de sa contribu-

tion au «centre de recherches sur l'environnement». En France, de nombreuses entreprises et collectivités locales se sont mordus les doigts d'avoir collaboré avec la CRII-RAD, celle-ci se retournant contre elles après avoir perçu ses honoraires.

Une fois établi que l'on a affaire à un adversaire malhonnête, il faut alors mener une véritable guerre (c'est le terme qu'emploient d'ailleurs ceux qui se considèrent comme des écoguerriers). Les principes classiques de la stratégie s'appliquent ici. Nous en soulignerons particulièrement trois :

- Semer la discorde chez l'ennemi. Il s'agit de profiter d'oppositions idéologiques au sein du mouvement écologiste pour l'affaiblir.

- Attaquer sur les flancs. La question du développement du tiers monde est particulièrement intéressante à soulever auprès des écologistes. Nous avons vu que leurs maîtres idéologiques ont tout fait pour empêcher ce développement, le considérant comme une menace. Il n'empêche que la plupart des militants écologistes de base restent attachés à l'idée du développement et de justice Nord-Sud. En leur montrant que certaines de leurs actions vont directement à l'encontre de la santé ou du développement (par exemple lorsqu'ils luttent contre la chloration de l'eau de boisson ou pour interdire le DDT), on les confronte à leurs responsabilités. Ceux qui choisissent de l'ignorer peuvent alors être dénoncés.

- Profiter des points faibles de l'ennemi. En le prenant au mot sur ses propres thèmes. Ainsi, lors d'une manifestation contre la construction d'un laboratoire d'études sur le stockage souterrain des déchets radioactifs, les écologistes antinucléaires se sont-ils ridiculisés en organisant des semailles symboliques contre «l'empoisonnement de la Terre». Ils se sont ridiculisés aux yeux des vrais connaisseurs de la nature, parce que ces semailles ont eu lieu en juin ! Lorsque l'ennemi commet une telle erreur, il ne faut pas hésiter à s'en moquer, en mettant les rieurs de son côté.

Mais quelle que soit l'utilité de ces conseils pratiques, il est clair qu'une entreprise industrielle ne peut pas résister seule contre un changement de paradigme affectant l'ensemble de la société. Lorsque les politiques démissionnent de leurs responsabilités éducatives sur ce point, il faut que les entreprises, par leurs fédérations, les pallient. C'est ce qu'a commencé à faire l'Union des industries métallurgiques et minières, avec son opération Jeunes-Industrie, qui visait à revaloriser l'image des métiers de l'industrie dans les lycées. C'est aussi ce qu'a fait l'Union des industries chimiques, avec son opération Chimie-la Classe. Cette fois, il s'agissait de contrer, avec du matériel pédagogique, la propagande de Greenpeace et du WWF, très présente dans les écoles. En montrant par exemple que tout est de la chimie, que le corps humain ou l'alimentation sont régis par des processus chimiques, en montrant que la chimie joue un rôle essentiel dans les bienfaits de la vie moderne, on réhabilite auprès des enfants comme des professeurs l'image de la chimie. De façon plus générale, les Journées de l'industrie, organisées pour la première fois en juin 1999 par le Cercle de l'industrie avec de nombreuses fédérations industrielles, visent au même but. Elles ont permis à de très nombreuses personnes de rentrer pour la première fois de leur vie dans une usine et de constater la transformation profonde qu'a connu le monde industriel. De même, le tourisme industriel qu'a lancé EDF autour de ses centrales nucléaires et de ses barrages a joué un rôle certain dans l'acceptation des centrales déjà existantes.

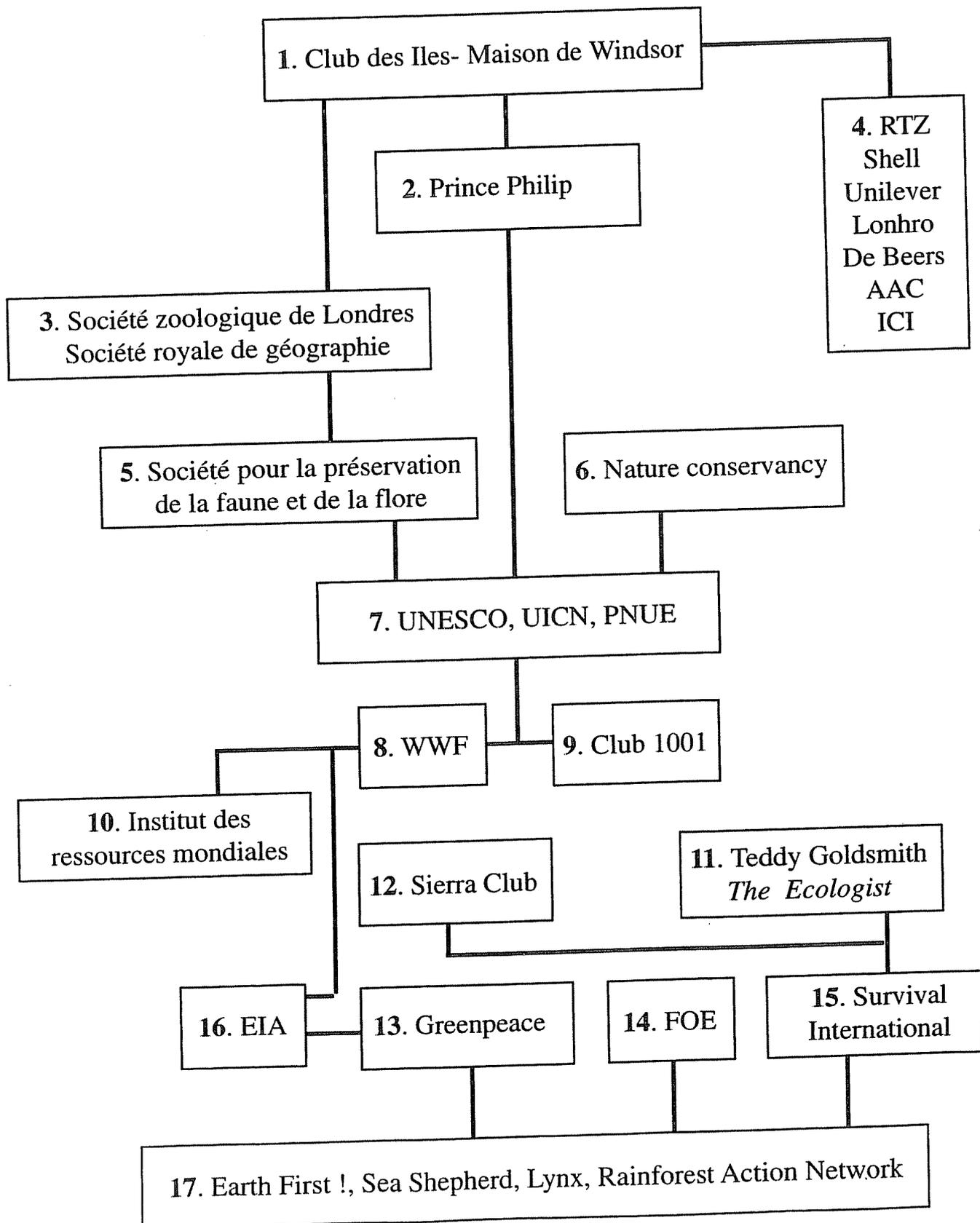
Toutes ces initiatives sont nécessaires dans le contexte d'une remise en cause permanente de l'industrie, mais plus généralement de l'action humaine sur la nature. Les enfants actuellement soumis à un bombardement idéologique, avec des dessins animés transmettant des valeurs écologistes : les héros de ces dessins sont généralement des animaux, collaborant avec des enfants à qui ils apprennent l'harmonie avec la nature. Les «méchants» sont la plupart du temps

des adultes industriels...

On aurait tort de penser que ce changement est inéluctable et que l'on ne peut rien y faire, puisqu'il s'agit d'un mouvement de société. De la même façon que le Club de Rome et ses prédecesseurs ont pu opérer un changement de paradigmes, soutenus par certains cercles financiers et chefs d'entreprise, il est parfaitement possible d'opérer un changement inverse. Après tout, la Renaissance du XVème siècle, celle qui est tant détestée par les patrons des écologistes, est l'exemple d'un tel changement.

IV. ANNEXES

1. La galaxie du prince Philip



Le prince consort, Philip Moutbatten, duc d'Edimbourg, joue un rôle de tout premier plan en sa qualité de « directeur des opérations » du Club des Iles et ancien président du World Wildlife Fund for Nature (WWF). Le Club des Iles représente le « poids » politique et financier des différentes familles royales et princières d'Europe, depuis la Scandinavie jusqu'à la Grèce. Le poids financier des membres du Club est évalué à environ 1 000 milliards de dollars, tandis que la valeur totale des sociétés dans lesquelles les membres ont une part dominante dépasserait les 9 000 milliards de dollars. L'approvisionnement mondial en pétrole, en matières premières et en métaux rares est dominé par des cartels au service de la couronne britannique, tels que Rio Tinto Zinc, Lonrho et de Beers Anglo American Corporation.

1) Le Club des Iles - maison de Windsor.

De par sa « présidence » du Club des Iles, la dynastie de Windsor fonctionne comme *primus inter pares* des différentes branches de familles royales qui règnent actuellement aux Pays-Bas, en Suède, au Danemark, en Norvège et en Belgique, et de celles qui revendiquent les trônes de Bulgarie, de Roumanie, d'Italie, de Russie, de Grèce et de Yougoslavie.

2) Le prince Philip de Grèce et du Danemark, baron de Greenwich, comte de Merioneth, duc d'Edimbourg.

Consort royal de la reine Elisabeth II, le prince Philip fonda le WWF en 1961. Il en est l'ancien président ainsi que l'ancien président de la Zoological Society of London.

3) La Zoological Society of London (ZSL, Société zoologique de Londres).

Fondée en 1826 par sir Stamford Raffles, ancien vice-roi des Indes et fondateur de Singapour, la ZSL devait servir de modèle pour les sociétés zoologiques de New-York et de Francfort. Elle administre le jardin zoologique de Londres. Le prince Philip en a été son président dans les années 70. Quant à la Royal Geographical Society (RGS), fondée en 1830, elle obtint le privilège royal en 1859 et finança d'importantes expéditions coloniales telles que celle de Livingstone en Afrique. Les comités directeurs des ZSL et RGS sont quasiment identiques à celui du WWF.

La ZSL et la RGS se situent aux plus hauts rangs de l'establishment du renseignement britannique. Des dirigeants de la RGS ainsi que sir Peter Scott du WWF sont à l'origine de Survival International.

4) RTZ, Shell, Lonrho, ICI, Unilever, de Beers, AAC.

Les multinationales comme Royal Dutch Shell, Unilever et Rio Tinto Zinc (RTZ) qui ont tant pillé les ressources de l'Afrique et d'autres parties du monde dans l'après-guerre, représentent une version moderne, à peine déguisée, des « aventuriers pirates » qui dirigeaient les compagnies à charte à l'époque de l'Angleterre élisabéthaine. Comme leurs prédécesseurs élisabéthains, elles reçoivent par « privilège royal », pour ainsi dire, le droit de commercer pour la Couronne et les familles qui lui sont associées. La création de la Royal Dutch Shell anglo-hollandaise, par exemple, qui est si présente en Afrique, date des accords financiers établis à l'époque où le hollandais Guillaume d'Orange accéda à la couronne britannique en 1688, avec l'aide des Vénitiens.

A partir de 1880, la colonisation de l'Afrique par les puissances européennes s'effectua grâce aux compagnies ayant la charte royale dont la Royal Niger Compagny, la British East Africa Compagny et la British South Africa Compagny de Cecil Rhodes. Parmi leurs descendants directs, on trouve les multinationales citées ci dessus. L'exemple le plus frappant est celui de Lonrho (LONDres-RHodésie) : depuis 1990, avec 10 000 employés en Afrique, elle est la princi-

pale productrice alimentaire privée du continent noir et un important négociant de métaux précieux. En 1961, les opérations de cette société se renforcèrent rapidement dans le but de subvertir les nations africaines nouvellement indépendantes.

L'argent et les relations nécessaires pour effectuer la création de cette nouvelle Compagnie des Indes orientales pour l'Afrique furent fournis par un financier de la City, Harley Drayton, et son groupe de la Old Broad Street, représentant de la Couronne dans les colonies et gérant de la fortune privée de la reine. L'adjoint personnel de Harley Drayton fut pendant longtemps l'aristocrate écossais Angus Ogilvy, dont l'épouse, la princesse Alexandra de Kent, dirige actuellement le WWF du Royaume Uni.

5) Fauna and Flora Preservation Society (FFPS).

Explicitement fondée en 1903 pour la préservation de la faune sauvage de l'Empire, elle est dotée d'un comité de 108 consultants honoraires d'outre-mer établis dans 70 pays et maintient des liens avec les autres organisations de protection de la nature. Elle est, avec la Société eugénique, à l'origine de l'UICN et du WWF.

Le but principal de la FFPS consiste à étendre dans le monde le système des parcs nationaux et elle organisa à cet effet des conférences internationales en 1933, en 1938 et en 1953.

6) Nature Conservancy (NC).

Créé par privilège royal en 1949, le «conservatoire» est un des quatre organes de recherche officiels gérés par le Private Council de la Couronne. Premier organisme mondial de protection de la nature à être «établi par la loi», il a servi dans l'après-guerre de paravent à des opérations clandestines de la Couronne. De son influent poste de secrétaire permanent du vice-Premier ministre, Max Nicholson rédigea les statuts du «conservatoire» avant de quitter ses fonctions officielles pour en prendre la direction de 1952 à 1966. C'est Nicholson qui élaborait la plupart des stratégies et des tactiques adoptées par le mouvement écologiste mondial dans les années qui suivirent. Il fut à l'origine d'une campagne virulente contre le DDT, cause que Rachel Carson allait populariser plus tard dans son roman *The Silent Spring*. (L'interdiction de cet insecticide qui avait pratiquement éliminé les insectes vecteurs du paludisme, a stoppé l'éradication de cette maladie ; aujourd'hui, le paludisme tue 2 millions de personnes dans le monde chaque année.) En outre, il rédigea les statuts de l'UICN, mit sur pieds et dirigea le comité qui devait fonder le WWF en 1961, et choisit sir Peter Scott pour diriger le conseil international de celui-ci. Le sous-titre du livre de Nicholson sur l'histoire du mouvement écologiste est révélateur : *Guide pour les nouveaux maîtres de la Terre*.

7) UICN, Unesco, PNUE.

- L'UICN (Union internationale pour la préservation de la nature) fut fondée en 1948 par sir Julian Huxley. L'UICN dépend officiellement de l'ONU, mais échappe à sa surveillance. De nombreuses commissions de l'UICN sont dirigées par des membres du FFPS. L'UICN avec le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) et le World Resource Institute ont lancé la «stratégie pour une biodiversité globale», laquelle sert de référence pour de nombreux pays. L'UICN continue à ce jour à planifier les stratégies et à gérer les parcs nationaux de beaucoup d'anciennes colonies.

- L'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) a été conçue par Sir Julian Huxley qui en fut le premier directeur

général. Dans le document fondateur (1946), Huxley définit deux missions prioritaires pour l'organisation : rendre populaire la nécessité de mesures eugéniques et protéger la nature sauvage par la création de parcs nationaux, en particulier en Afrique. Avec un budget de 500 millions de dollars, l'Unesco finance un vaste réseau de groupes écologistes et la protection de l'environnement est déclarée l'un de ses trois objectifs principaux.

- Le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) vit le jour lors de la conférence de l'Onu sur l'environnement de 1972, organisée par le fondateur du WWF-Canada, Maurice Strong. Siégeant au Kenya, le PNUE travaille en étroite collaboration avec l'Unesco, l'UICN et le WWF. Son Centre mondial pour la surveillance de la conservation de la nature à Cambridge constitue une véritable agence centrale de renseignements pour les mouvements écologistes.

8) Le World Wide Fund for Nature (WWF : Fonds mondial pour la nature).
Le WWF a été fondé en 1961 dans le but explicite de lever des fonds destinés à financer les activités de l'UICN. Depuis sa création, le WWF est dominé par le prince Philip, qui était le président de la plus importante branche nationale, le WWF-Royaume-Uni. C'est lui qui convainquit le prince Bernhard des Pays-Bas d'accepter la présidence du WWF-International. Mais celui-ci dut démissionner à la suite du scandale Lockheed au milieu des années 70. Quatre ans plus tard, le prince Philip assura lui-même la présidence du WWF-International.

9) Le Club des 1001.

Le Club 1001 fondé en 1971 par le prince Bernhard est restreint à 1001 membres très soigneusement sélectionnés. Tous les membres paient un droit d'inscription de 10 000 dollars qui est reversé à un fonds de 10 millions de dollars servant à financer les opérations du WWF.

10) World Resource Institute (WRI).

Créé en 1982 sous la direction du président du WWF-Etats-Unis, Russel Train, le WRI est le grand inspirateur des initiatives prises par les diverses organisations écologistes américaines et publie régulièrement des études prônant un nouvel ordre écologique et une stratégie pour une biodiversité globale.

11) Teddy Goldsmith.

Teddy Goldsmith — ainsi qu'autrefois feu son frère James (Jimmy) — apporte sa contribution à toute la «galaxie» du WWF (en particulier à Survival International et aux Amis de la Terre). En 1970, il fonda *The Ecologist*, magazine de la branche radicale du mouvement vert. Il lança également le parti Vert de Grande-Bretagne, qui permit l'apparition rapide d'autres organisations en Europe.

12) Le Sierra Club.

Dès 1892, un adepte américain de la préservation des espèces, John Muir, fonda ce club grâce aux fonds apportés par E.H. Harriman, qui avait fait fortune en spéculant sur les chemins de fer. Essentiellement organisateur d'excursions jusqu'aux années 50, le Sierra Club se transforma en un lobby écologiste militant sous la direction de David Brower. En 1969, celui-ci le quitta cependant pour créer une organisation encore plus novatrice, les Amis de la Terre, puis, plus tard, l'Earth Island Institute. Michael McCloskey, qui remplaça Brower à la tête du Sierra Club, modifia l'orientation du Club lui donnant comme objectif principal d'empêcher toute utilisation commerciale des terres appartenant à l'Etat américain. En 1971, des dirigeants du Sierra Club créèrent Greenpeace. Huit

ans plus tard, le Sierra Club et la Wilderness Society accordèrent à David Foreman un contrat de dix ans pour la création et la direction d'une organisation écologiste ouvertement terroriste qui allait devenir Earth First!

13) Greenpeace.

Greenpeace fut fondé en 1971 à partir du Don't Make a Wave Committee et devint une opération de recrutement à «l'action directe» pour les causes écologistes. Greenpeace-Grande-Bretagne est dirigée par lord Peter Melchett, héritier de la fortune d'ICI. Le directeur exécutif du WWF, sir Peter Scott, a financé Greenpeace pour l'achat de ses bateaux.

14) Friends of the Earth (FOE, les Amis de la Terre).

Créés en 1969 par David Ross Brower, ancien directeur exécutif du Sierra Club, les Amis de la Terre fusionnèrent en 1990 avec l'Environmental Policy Institute et l'Oceanic Society. Leurs «actions directes» et d'autres activités sont dirigées essentiellement contre l'énergie nucléaire. Le fondateur des Amis de la Terre en France, Brice Lalonde, a été ministre de l'Environnement.

15) Survival International (SI).

Créée en 1969 à Londres sous le nom de Primitive Peoples Funds, sous l'égide de sir Peter Scott, directeur du WWF, cette association a pour but d'apporter des aides financières à des tribus pour la «protection de leurs terres, leur environnement et leur façon de vivre». Elle collabore étroitement avec le WWF et la RGS. Parmi les autres membres fondateurs, on trouve Teddy Goldsmith, John Aspinall, Nicolas Guppy, Francis Huxley et John Hemming, directeur de la RGS.

16) Environmental Investigative Agency (EIA).

Cette agence de détectives privés fut mise sur pieds à Londres par Alan Thornton, ex-dirigeant de Greenpeace. Elle est financée par l'Institut du bien-être des animaux et par d'autres organisations écrivains du WWF pour mener des enquêtes serrées sur les infractions aux lois sur l'environnement.

17) Sea Shepherd.

Sa croisade contre la chasse à la baleine est un exemple typique des actions spectaculaires médiatisées, souvent violentes, menées par ce groupe. Cette organisation fut fondée par Paul Watson, un ancien membre du Front de libération de Vancouver. Il fut impliqué en 1973 dans la fusillade avec la police américaine dans la réserve indienne de Wounded Knee. Membre fondateur de Greenpeace, Watson décida en 1977 de fonder un groupe plus radical, le Sea Shepherd Conservation Society. Il reçut des fonds de Cleveland Amory, dirigeant du Fonds des animaux et de la Société royale pour la prévention de la cruauté envers les animaux. L'argent servit entre autres à acheter un bateau de pêche utilisé pour faire la chasse au baleinier portugais le Sierra.

Le Sea Shepherd a mené depuis le début une campagne de terreur contre les bateaux de pêche. Watson se vante d'avoir fait couler plusieurs baleiniers islandais et norvégiens. En outre, le Sea Shepherd a percuté des dizaines d'autres vaisseaux, détruit d'innombrables filets de pêche et menées d'autres actions considérées par le droit international comme des actes de piraterie. Malgré ces actes et malgré une condamnation en Norvège au criminel, Watson reste libre de ses mouvements et n'a pas été inquiété par les autorités policières américaines.

2. EarthFirst! vue de l'intérieur

Nous reproduisons ici l'article écrit par Barry Clausen pour le numéro de printemps 1994 du magazine scientifique américain *21st Century Science & Technology*. Barry Clausen est un détective privé engagé par certains groupements professionnels pour infiltrer le groupe écoterroriste Earth First! (La Terre d'abord !). C'est lui qui a permis d'établir la connexion entre Greenpeace et Earth First! (voir à ce sujet notre chapitre sur Greenpeace). Rappelons qu'Earth First! n'est plus un phénomène purement américain. Il est établi que des antennes existent en Angleterre et en Allemagne.

Signalons également que le fondateur d'Earth First!, Dave Foreman, qui considère les êtres humains comme «*un cancer sur la planète*», s'est fait l'avocat de la famine en Ethiopie dans le magazine australien en 1990. Interrogé à ce sujet, il a déclaré que «*la meilleure chose serait de laisser ces gens mourir*» et a demandé de cesser l'aide au tiers monde et les recherches sur le SIDA pour «*lutter contre l'explosion démographique*», rejoignant en cela les souhaits des fondateurs du «respectable» WWF (voir notre chapitre sur le WWF).

Un certain nombre de personnes, que j'appelle «les victimes d'Earth First!», m'ont engagé parce qu'ils estimaient que les services publics américains ne faisaient rien pour enquêter sur les crimes commis contre eux. Au départ, je n'avais jamais entendu parler du mouvement Earth First! et ma première priorité fut donc de lire un maximum d'informations disponibles pour savoir à qui j'allais avoir affaire. Ceci me conduisit rapidement à la conclusion qu'Earth First! n'est rien d'autre qu'une organisation terroriste qui se cache derrière un mouvement écologiste.

Avant mon enquête, j'avais contacté les autorités fédérales en espérant qu'elle m'aideraient et qu'elle utiliseraient les informations que je leur fournirais pour stopper Earth First! Aussi bien le FBI que le service légal de la Direction des forêts des Etats-Unis me dirent qu'ils m'aideraient dès que j'aurais des informations sur un acte criminel spécifique.

Au début de 1990, j'ai infiltré Earth First! dans l'Etat du Montana. Ceci me donna les références nécessaires pour voyager au sein de l'organisation. Je passai six mois dans le Montana, puis j'allai enquêter dans d'autres Etats. A partir de ce moment, je fus assisté par deux autres détectives privés. Nous avons passé toute l'année 1990 à amasser des informations.

Au sein d'Earth First!, nous passons la plupart de notre temps à porter des pancartes et des banderoles sur la côte Ouest, de Seattle à San Francisco. Nous avons empêché des camions de rejoindre ou de quitter des exploitations forestières. J'ai personnellement arrêté des bûcherons armés de tronçonneuses en marche pour les empêcher de couper des arbres. Tout cela était destiné bien sûr à gagner la confiance et à pouvoir accéder au noyau dur d'Earth First! Il existe plusieurs petits groupes organisés qui voyagent à travers le pays pour commettre des actes criminels contre des sociétés liées aux mines, aux forêts ou contre d'autres cibles. Un membre m'a expliqué qu'il était responsable du sabotage d'hélicoptères d'exploration forestière dans le Montana. Un autre (qui assurait être présent au moment du crime) m'a raconté le massacre de bétail de Garfield County, dans l'Utah, où vingt-et-un veaux et vaches furent tués par Earth First! parce qu'ils avaient pénétré sur les terres de l'Etat.

Des actes criminels

Un autre membre encore m'apprit qu'il était responsable du sabotage d'un pylône électrique à Santa Cruz, en Californie, qui laissa 80 000 personnes dans l'obscurité pendant trois jours. Une autre fois, les membres me racontèrent comment ils mirent du fil de fer barbelé en travers des pistes de motoneige dans le Yellowstone. D'autres encore admirent qu'ils étaient responsables du sabotage d'équipement forestier pour des millions de dollars.

En septembre 1990, lors d'un meeting secret d'Earth First! à Baker Lake (dans l'Etat de Washington), on me demanda si je voulais participer au sabotage d'un hélicoptère appartenant à Colombia Helicopters, une société spécialisée dans le service aux bûcherons. C'est au cours de ce meeting que George Daffran, chef de Earth First! pour l'Etat de Washington, a déclaré que nous devrions nous infiltrer dans d'autres groupes écologistes et utiliser d'autres noms pour nos groupes du fait de la couverture de presse négative qu'Earth First! avait eue.

Avec l'information en notre possession sur le sabotage potentiel d'un hélicoptère, nous essayâmes d'obtenir, sans succès, l'aide des autorités fédérales. Celles-ci ne répondaient même pas à nos appels téléphoniques. Notre enquête prit donc fin à ce moment : sans l'aide des autorités fédérales, nous ne pouvions réussir. Ce fut une année intéressante.

Earth First! et le Mouvement de libération des animaux

La documentation que nous avons compilée comprend aussi des informations sur le Front de libération des animaux (ALF, dans son acronyme anglais). La plupart des individus que nous avons rencontrés dans Earth First! sont aussi membres de l'ALF et m'ont raconté les actes criminels qu'ils avaient commis pour «sauver les animaux». L'ALF est classé par le FBI dans les dix principales organisations terroristes en Amérique. Pourquoi Earth First! n'est-il pas classé lui aussi avec l'ALF ?

Pendant l'épidémie d'E.coli0157-H7 sur la côte Ouest, j'ai parlé à des représentants de Food Maker, la société à laquelle appartient Jack in the Box, la chaîne de restauration impliquée dans cette épidémie. L'un des avocats de Food Maker m'a conseillé de lire un livre intitulé *Déclaration de guerre : tuer les gens pour sauver les animaux et l'environnement*. L'ouvrage affirme qu'un groupe terroriste se nommant «les libérateurs» est une branche de l'ALF et il donne plusieurs exemples de choses à faire pour «sauver les animaux». Il conseille de se procurer un livre publié par Dave Foreman, le fondateur d'Earth First!, et Bill Haywood : *Ecodéfense : un guide pratique du sabotage*, qui peut s'appliquer facilement à la défense des animaux.

Tuer les gens pour sauver les animaux ?

Voici quelques exemples tirés de la *Déclaration de guerre*, associés à des incidents récents qui semblent correspondre au mode d'action suggéré :

1. Le livre conseille d'envoyer des lettres de menace aux universités et aux laboratoires de recherche qui utilisent les animaux. Si la personne envoyant la menace d'attentat à la bombe ne trouve pas le courage de mettre sa menace à exécution, le livre suggère de trouver un ami volontaire en qui elle a toute confiance pour le faire ; de cette façon, les menaces suivantes sont encore plus efficaces.

Le 25 juin 1993, un professeur de la fameuse université de Yale dans le Connecticut, a été gravement blessé par une lettre piégée, tandis que son frère,

généticien au Yale Medical Center, recevait un appel téléphonique menaçant. Deux jours plus tôt, un autre généticien de l'université de Californie à San Francisco avait perdu plusieurs doigts suite à l'explosion d'une lettre piégée.

2. Le livre suggère de se procurer des armes semi-automatiques et d'aller dans les bois pendant la saison de chasse afin d'abattre «*un de ces gros pleins de soupe buveurs de bière*».

Plusieurs chasseurs ont été tués dans les bois des Etats-Unis. Le meurtre le plus récent a eu lieu en Floride cet automne, où deux chasseurs ont été retrouvés morts à deux endroits différents.

3. Le livre suggère de faire passer des informations aux médias selon lesquelles la viande de certains supermarchés a été traitée au cyanure.

En décembre 1990, au cours d'une discussion avec un membre de Earth First!-ALF au sujet du mouvement «*Cattle free by 93*» (Il s'agissait d'empêcher les éleveurs américains d'utiliser les terres de l'Etat pour y faire paître leur bétail), le militant me dit qu'«*en 1993 nous porterons un coup dévastateur à l'industrie de l'élevage et aux restaurants fast food de ce pays*».

Déclaration de guerre se termine par un véritable appel au meurtre : «Nous ne pouvons pas stopper la vivisection. Mais nous pouvons stopper un vivisecteur. Nous ne pouvons pas mettre fin à la chasse, mais nous pouvons arrêter certains chasseurs. Nous ne pouvons pas handicaper l'industrie de la fourrure, mais nous pouvons handicaper certains trappeurs».

On n'a jamais pu déterminer d'où venait la souche d'E.coli0157-H7. Je ne peux m'empêcher de me demander si c'est l'action à laquelle faisait référence le militant d'Earth First!-ALF.

Des groupes terroristes paravents

J'ai continué à surveiller les activités d'Earth First! jusqu'en juin 1993, date à laquelle j'ai révélé mon activité d'infiltrateur dans un discours à Columbia Falls. Jusqu'alors j'étais libre de participer aux réunions et de continuer à surveiller les activités de nombreux membres d'Earth First!-ALF. En me souvenant des remarques de George Draffan, leader local d'Earth First!, concernant l'utilisation de noms différents et l'infiltration de groupes écologistes, j'ai continué à suivre les actions de certains des individus que j'avais connus au sein de Earth First! Voici quelques-uns de mes résultats.

Greater Ecosystem Alliance. Cette organisation est basée à Bellingham, Washington. Son secrétaire est George Draffan lui-même. Mitch Friedman autre membre d'Earth First!, en est le directeur exécutif. Parmi les conseillers, on retrouve Dave Foreman ; s'agit-il du même Dave Foreman qui fonda Earth First! ?

Des informations récentes obtenues de Greater Ecosystem Alliance montrent que l'organisation a étendu ses opérations jusqu'au Canada où, selon mes sources, ils ont ouvert un bureau dans la Colombie britannique. Les militants de Greater Ecosystem Alliance se vantent également de leur connexion au Western Canada Wilderness Committee, qui est basé à Vancouver. Mes contacts canadiens m'ont dit que ce groupe a toujours été «raisonnable» dans le passé et qu'ils étaient très surpris d'apprendre cette connexion avec Earth First! Greater Ecosystem Alliance est-il le nouveau nom qu'Earth First! a adopté, suivant la méthode George Draffan, pour éviter l'image négative d'Earth First! ?

Greater Yellowstone Coalition, Sierra Club¹, Wilderness Society. Le rapport sur l'ours Grizzly publié par ces trois organisations dresse la liste de tous ceux qui ont contribué à la campagne sur le Grizzly. Beaucoup sont membres d'Earth First!, y compris le groupe Keep it Wild (Gardez la sauvage). Ce groupe est basé à Whitefish, dans le Montana. Ses dirigeants sont Michael et Daniel Carter qui viennent d'être condamnés pour «*tree spiking*»².

Quand j'ai demandé au Greater Yellowstone Coalition et au Sierra Club s'ils savaient que certaines personnes mentionnées dans leur document appartenaient à Earth First!, leur réponse fut : « *Ils ont fait du bon travail sur cette question et nous ne sommes pas responsables de ce qu'ils font par ailleurs* ».

Environmental Grantmake Associations. Ce groupe est le plus important centre de pouvoir financier du mouvement écologiste américain : il rassemble 138 sociétés et fondations d'entreprise et gère des contributions écologiques de plusieurs centaines de millions de dollars. Deux des fondations au sein de cette organisation ont contribué au Greater Ecosystem Alliance. Il s'agit de la Fondation W. Alton Jones, à Charlottesville, pour 30 000 dollars et de la fondation Weeden, pour 5 000 dollars³. Ces fondations connaissent-elles la connexion entre le Greater Ecosystem Alliance et Earth First! ?

Notes de la rédaction

1. Le Sierra Club est l'une des plus anciennes organisations écologistes américaines et est considéré comme très « honorable ».

2. Le *tree spiking* est une pratique adoptée par Earth First! consistant à insérer des morceaux de métal dans les troncs des arbres afin de briser la chaîne des tronçonneuses ou de blesser les bûcherons. Cette pratique a déjà fait plusieurs blessés graves, dont l'un, défiguré, a témoigné dans un film danois sur Greenpeace.

3. Ces noms ne disant rien au lecteur européen, il nous faut prendre une comparaison. C'est un peu comme si l'on apprenait que la Fondation Marcel Dassault, à travers un groupe écran, finançait l'alliance rouge-verte. Ou encore que le CEA finance la CRII-RAD à travers France-Nature-Environnement. Ce qui est d'ailleurs le cas...

3. L'interdiction du DDT a tué des millions d'hommes

Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits d'un article de J. Gordon Edwards paru dans le magazine *Fusion* n°48 de novembre-décembre 1993. L'auteur, professeur émérite d'entomologie à l'université de Californie à San José, a enseigné la biologie et l'entomologie en ces lieux pendant quarante-quatre ans. Il est un membre très ancien du Sierra Club et de la Société Audubon et membre à vie de l'Académie des sciences de Californie. Il est l'auteur de plusieurs articles ornithologiques publiés par la Société Audubon et par d'autres groupes écologistes.

Le paludisme, qui aurait pu être éradiqué il y a vingt ans, est de nos jours encore la maladie tropicale la plus grave et un obstacle insurmontable au développement économique et social d'une grande partie du monde. Avant la découverte du DDT au début des années 40, on recensait plus de 300 millions de cas par an, et plus de 3 millions d'hommes en mouraient chaque année. Grâce au DDT, des millions de vies humaines furent arrachées aux griffes du paludisme au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. On espérait que le DDT mettrait fin à ce tueur en masse, une fois pour toutes.

Il n'en fut rien, à cause d'une campagne irrationnelle contre les insecticides, lancée aux Etats-Unis par Rachel Carson dans son livre *Silent Spring*. Aujourd'hui plus de 2 milliards d'hommes — 40% de la population mondiale — vivent en territoires infestés. 270 millions d'êtres humains sont paludéens. On estime l'augmentation des cas recensés à plus de 100 millions par an (environ 300 000 cas par jour). Cette maladie constitue pour les voyageurs dans ces pays un danger plus important que toutes les autres maladies réunies. On déplore toujours plusieurs millions de morts par an, plus que par toutes autres maladies, et la plupart des victimes sont des enfants. L'Afrique est la plus touchée, avec plus de 85% des cas connus dans le monde. Plus de 30% de la mortalité infantile doit lui être attribuée directement.

C'est à juste titre que le paludisme est la «reine des maladies». Son taux de mortalité est effrayant. En 1923, la grande épidémie de paludisme qui ravagea l'Union soviétique frappa plus de 5 millions de personnes et en tua 60 000. En Egypte, en 1942, juste après l'invasion du moustique *Anopheles gambiae* dans la fertile vallée du Nil, 135 000 victimes. Aux Etats-Unis dans les années 30, il y avait 6 ou 7 millions de cas chaque année. Des milliers de gens faisaient la grimace en avalant l'amère quinine quotidienne pour se protéger des fièvres et des frissons qui sont le signe de la maladie. Dès l'invention du DDT, ce fléau disparut d'Amérique du Nord.

Le DDT en guerre contre le paludisme

En 1943 on dispose du DDT pour la lutte contre les moustiques vecteurs du paludisme et de la fièvre jaune, les poux de corps vecteurs du typhus, les puces vectrices de la peste, et bien d'autres insectes nuisibles. Cette découverte changea le monde, elle ouvrait une ère d'espoir pour ses habitants.

Dès 1945, les Centres des maladies contagieuses du Service américain de santé publique assumèrent la responsabilité d'administrations locales de centres nationaux antipaludéens dans dix-huit pays, par le truchement de l'Agence internationale pour le développement (AID) du département d'Etat. En Grèce, par exemple, un programme de contrôle débuta en 1946 et, en trois ans, le nombre de cas tomba de 2 millions à environ 50 000. (...)

L'arme essentielle contre l'anophèle (le seul vecteur du paludisme) était le DDT. Le programme se proposait aussi d'éliminer du sang humain le *Plasmodium*, protozoaire infectieux cause directe de la maladie, au moyen de différents médicaments. (...)

En 1960, 1,5 milliard de personnes vivaient dans des zones anciennement impaludées dont le DDT avait éradiqué le fléau. En 1969, l'éradication était chose faite dans 36 des 146 pays insalubres. Dans 53 d'entre eux, le programme d'éradication était en pleine expansion, et 27 autres pays se mettaient à la tâche. Le Pakistan, par exemple, comptait 7 millions de cas en 1961, mais 9 000 seulement en 1969. L'AID américaine avait donné au gouvernement pakistanaï plus de 25 millions de dollars, et avait prêté 35 millions de plus pour financer le programme d'éradication par le DDT. «Ce résultat sans comparaison possible est dû presque entièrement à l'utilisation du DDT» firent savoir les Centres américains de lutte contre les maladies contagieuses, «le DDT est le seul produit sûr et économique disponible à ce jour».

Rachel Carson entre en scène

Ces «résultats sans comparaison possible» furent stoppés par les écrits de Rachel Carson. Ces mensonges avec lesquels elle mobilisa les mouvements écologistes naissants mirent fin à l'utilisation du DDT. En 1962, Rachel Carson fit paraître *Silent Spring (Printemps sans oiseaux)*, livre qui accusait à tort le DDT de provoquer de nombreux maux pour les humains, les animaux utiles et l'environnement. L'hystérie déclenchée par Rachel Carson et ses disciples amena l'interdiction du DDT. Le bilan de cette interdiction se calcule en millions de morts et une somme de souffrances qui ne peut pas s'exprimer par les statistiques.

La campagne de Rachel Carson frappa durement la lutte antipaludéenne et réussit à y mettre fin. En 1967, l'OMS modifia ses objectifs : il n'était plus question d'«éradication», mais «de contrôle de la maladie, là où c'était possible». Quelque 63 pays, qui avaient engagé d'énormes dépenses, abandonnèrent simplement la lutte. Une résolution approuvée par un grand nombre de biologistes lors de la 22ème session de l'Assemblée de l'OMS, en 1969, supplia les fabricants de «poursuivre la production de cet insecticide salvateur en vue de pouvoir continuer à protéger les populations de la malaria». Un arrêt de la fabrication du DDT aux Etats-Unis, disaient-ils, les priveraient d'un approvisionnement normal dans la plupart des régions impaludées. Le résultat serait «un retour en force de la maladie dans les pays concernés, des centaines de millions de malades, des millions de morts, et ce dans la décennie».

En dépit de la preuve scientifique de l'innocuité du DDT sur les humains, William Ruckelshaus, l'administrateur de l'Agence pour la protection de l'environnement américaine interdit le DDT en 1972. Malheureusement, quand les programmes de lutte antimoustique furent arrêtés, le paludisme resurgit, avec des taux de morbidité plus élevés qu'auparavant, à cause d'une densité de population humaine plus grande dans les zones anciennement impaludées (davantage de monde s'y était installé, sous la protection du DDT). En 1976, les cas de paludisme déclarés étaient montés à 800 millions, et les morts annuels à plus de 8 millions. Jetons un coup d'œil sur deux exemples, l'Inde et Ceylan.

L'Inde comptait plus de 100 millions de malades dans les années 40, et 2,5 millions de morts par an. Après le début du programme DDT, les malades tombèrent à moins de 100 000, et les décès annuels à moins de 1 000. Le gouvernement indien consacrait 60% de son budget de santé publique au contrôle du paludisme, et cela fut payant. Les personnels de santé pensaient que la maladie avait été éliminée. Changement de flux à la fin des années 60, du fait de la panique déclenchée par Rachel Carson et les pseudo-écologistes. En 1972, l'Inde compte à nouveau plus de 1 million de malades. Il y en a plus de 4 millions en 1974, et plus de 6 millions en 1976 (et les personnels de santé croient que le nombre était plus près de 12 millions). Le gouvernement de l'Inde est en train de regagner du terrain avec du DDT fabriqué au Sri Lanka et au Bangladesh, mais il reste beaucoup à faire.

Ceylan, l'actuel Sri Lanka, déplorait 3 millions de malades par an au début des années 50, et plus de 12 000 morts. L'épandage de DDT commence en 1946, et en 1962 le pays compte seulement 31 cas au total, en 1963 seulement 17, et pas un seul décès. Quand les campagnes de lutte furent arrêtées, suite au livre terrifiant de Rachel Carson, et aux protestations publiques qu'il engendra, les taux de paludisme recommencèrent à monter : 308 en 1965, 3 466 en 1967, 17 000 pendant le seul mois de janvier 1968, suivi d'un mois de février qui en compta 42 000. En 1969 et 1970, des millions de malades. (...)

Un produit chimique très utile

Beaucoup d'autres maladies furent jugulées par l'emploi du DDT, y compris trois types de leishmanioses transmises par des moucheron du genre *Phlebotomus*. Les cas de leishmanioses disparurent dans les zones de lutte antipaludéenne. Les problèmes liés aux punaises et autres parasites diminuèrent près des habitations traitées.

La communauté scientifique du monde entier a reconnu ce qu'elle devait aux bienfaits du DDT. «*Le DDT est encore le moyen le plus radical et le moins cher pour faire baisser ou même éradiquer le paludisme, et ceci reste vrai en dépit de la résistance au produit (qui n'est pas totale)*» disait le directeur de l'OMS en 1969, et concluait ainsi : «*Le produit est tellement sûr que nous n'avons jamais rencontré de syndrome d'empoisonnement chez nos 130 000 épandeurs, ou parmi les 535 millions d'habitants des maisons traitées. Aucune toxicité ne se manifesta dans la population animale sauvage des pays participant à la lutte antipaludéenne. L'OMS n'a aucune raison d'abandonner ce produit qui a sauvé des millions de vies humaines, et si on cessait de le fabriquer il y aurait des milliers de morts et des millions de malades. Il a été utile pour au moins 2 milliards de gens sans coûter une seule vie humaine par intoxication. L'arrêt de l'usage du DDT serait un désastre pour la santé mondiale.*» L'OMS a aussi mis l'accent sur le fait «*qu'on n'a jamais constaté d'effet nocif du DDT pour le cheptel domestique*». En 1970, l'Académie des Sciences américaine fit cette déclaration officielle : «*L'homme n'a jamais contracté une dette aussi énorme envers un produit chimique que celle qu'il doit au DDT. On estime que le DDT a sauvé 500 millions de vies humaines en un peu plus de deux décennies, vies que la malaria aurait emportées, et d'une manière inévitable.*»

En dépit de ces déclarations scientifiques, en 1972, pendant les audiences de la Chambre des représentants, il fut à craindre que William Ruckelshaus ne fit interdire le DDT, et ce quel que soit le résultat des enquêtes. Il était à prévoir que l'interdiction du DDT aux Etats-Unis aurait des répercussions sur les programmes internationaux de lutte contre le paludisme, en créant des peurs infondées dans d'autres pays. L'interdiction du DDT aux Etats-Unis obligerait de fait les autres pays à suivre la même voie... avec toutes les suites tragiques

qu'entraînerait une telle mesure. Comme c'était à craindre, William Ruckelshaus passa outre à la décision du juge Edmund Sweeney nommé aux auditions des Représentants, et décida seul l'interdiction de l'utilisation du DDT sur le territoire américain à compter du 1er janvier 1973. (On trouve les détails de tout ceci dans le *Congressional Record* du 24 juillet 1972, pages S 11545-46, intervention du Sénateur Goldwater). Bien que Ruckelshaus ait avoué dans une lettre au président de l'Association des bureaux fermiers américains (26 avril 1979) que «*la décision était politique plutôt que scientifique*», cette interdiction est toujours en vigueur aux Etats-Unis. (...)

Le facteur malthusien

Le but essentiel du livre si violemment controversé de Rachel Carson, *Silent Spring* était de jeter le discrédit sur les pesticides, et plus particulièrement le DDT. On y trouve, et par dizaines, des erreurs sérieuses, des distorsions, des omissions des faits dans presque tous les chapitres, et elles alarmèrent et terrifièrent le lecteur de bonne foi¹. Plus grave, des organismes de protection de l'environnement écologique jusque là animés du seul sens des responsabilités, répercutèrent ces contrevérités pour s'attacher un plus grand nombre de donateurs au milieu d'un public injustement alarmé. Le résultat en est une plus grande somme de souffrances et de morts humaines dans le monde entier.

Rachel Carson, très maligne, dédia son livre «à Albert Schweitzer, qui a dit que "l'homme a perdu la capacité de prévoir et de prévenir. Il finira par détruire la Terre"». Comme le thème majeur du livre est la suppression des insecticides en tant que danger pour l'environnement et la santé humaine, les lecteurs crurent à une désapprobation implicite de Schweitzer envers les insecticides. Mais dans sa biographie ce grand humaniste écrit explicitement : «*comme ces insectes diaboliques nous font perdre du temps et nous coûtent de travail !... un rayon d'espoir nous est donné par le DDT.*»² (...)

Quelques autorités de santé allèrent jusqu'à affirmer qu'une éradication du paludisme à l'échelle du globe déclencherait une explosion démographique et ouvrirait la boîte de Pandore. Les pilules anticonceptionnelles n'étaient pas encore disponibles dans les années 50, et nombreux étaient ceux qui pensaient que le contrôle de la population ne pouvait être obtenu que par une mortalité infantile élevée due au paludisme (de l'ordre de 40% dans le tiers monde). Comme le dit un fonctionnaire de l'AID : «*Mieux vaut qu'ils meurent plutôt qu'ils ne se reproduisent de façon anarchique.*»³

Les organisations écologiques les plus connues se rangèrent du côté des moustiques et des micro-organismes qu'ils transmettent. La Société Audubon s'opposa explicitement à la campagne antipaludéenne, et, en juillet 1969, distribua 17 000 tracts pour mobiliser ses membres dans son combat contre le DDT... «*qu'il soit banni dans tout le territoire et interdit à l'exportation*». Un manque de sensibilité envers les souffrances de millions de non-blancs des pays les plus pauvres se fait entendre dans les paroles de Michael McCloskey, directeur du Sierra Club, qui écrit en toutes lettres en février 1972 : «*Le Sierra Club demande l'arrêt de l'utilisation des insecticides, même dans les pays où le DDT a réussi à juguler la malaria... Avec le DDT nous faisons chuter le taux de mortalité dans les pays sous-développés sans avoir considéré la manière dont nous pourrions nourrir ces populations en surnombre.*»

Le Dr Alexander King, chef du Club de Rome malthusien, qui a des activités dans plus de quarante pays sur les cinq continents, émit une opinion semblable dans un livre, *The Discipline of Curiosity* (Publications scientifiques Elsevier, page 43). Il avait été de ceux qui avaient aidé à l'expansion du DDT pendant la Deuxième Guerre mondiale, écrit-il, et était saisi par «*le nombre énorme de vie*

sauvées. Mes doutes commencèrent quand le DDT fut introduit dans les circuits civils. En Guyane, en deux ans, la malaria avait presque entièrement disparue, mais le taux de natalité avait doublé. Le principal reproche que je fais au DDT est que, après coup, je constate qu'il a grandement contribué au problème de surpopulation».

Quant à l'Environmental Defense Fund, qui profita de la controverse à propos du DDT pour devenir une riche organisation écologiste américaine, le congressiste John Rarick rapporte à son propos, dans une audience de la Chambre des représentants le 3 mars 1971, une remarque de son principal biologiste, le Dr Charles Wunster. Un reporter demanda à Wunster si la suppression du DDT entraînerait l'utilisation d'insecticides plus toxiques, et il répondit : «*Et alors ? Ce sont les gens qui sont la cause de tous les problèmes. Il y en a trop. Nous devons nous débarrasser de cet excès, et ce moyen est aussi bon qu'un autre.*»⁴

Après la suppression du DDT aux Etats-Unis, les activistes écologistes accélérèrent leur campagne pour en interdire aussi l'exportation. De 1974 à 1976, l'Export-Import Bank finança pour plus de 3 milliards de dollars d'exportation de pesticides, ce qui préserva de nombreuses vies humaines dans les pays tropicaux. En 1976, la Société Audubon et le Conseil national de la défense des ressources naturelles (NRDC) traîna l'Export-Import Bank devant les tribunaux fédéraux pour obtenir qu'elle cesse ses financements d'insecticides dans les pays sous-développés. Le Centre juridique national pour la défense des intérêts publics se porta au secours de la défense et, en 1980, la Cour rendit son arrêt contre les pseudo-écologistes. Comme le dit le porte-parole du Centre juridique : «*L'arrêt de la Cour fédérale dit en substance que les exportations ne seront pas diminuées et que notre nation ne se pose pas en impérialiste écologiste.*»

En 1977, les groupes écologistes firent un autre procès dans le but d'obliger l'AID à soumettre des résultats de recherche d'impact sur l'environnement pour chaque pesticide avant son exportation vers le tiers monde. Cela aurait retardé les chargements urgents pendant des semaines ou des mois tandis que mourraient des milliers de victimes du paludisme.

En 1980, les pseudo-écologistes poussèrent les gouverneurs John Brown (Californie), Patrick Leahy (Vermont), Howard Metzenbaum (Ohio) et William Proxmire (Wisconsin) à déposer un projet de loi qui aurait imposé au département d'Etat de signaler aux gouvernements étrangers tout retrait de pesticide du marché américain, que ce soit de manière délibérée ou autrement. Des projets de lois des représentants Cecil Heftel (Hawaii) et Michael Barnes (Maryland) tendaient à restreindre les exportations américaines et renforcer les règlements sur les produits comestibles importés quant à leur teneur en insecticides. L'effet indirect aurait été la cessation totale et immédiate de l'épandage d'insecticides dans les pays qui en avaient le plus urgent besoin dans leurs programmes de santé publique et de protection agricole, mais qui avaient aussi besoin des dollars de la vente de leur production agricole.

Un effet néfaste plus direct sur la santé et le bien-être fut causé par le fait que les Etats-Unis suspendirent leur aide financière pour la santé publique et la lutte anti-acridienne pour tous les pays qui faisaient usage d'insecticides condamnés ou d'emploi restreint par le gouvernement américain. En Afrique, une grande famine a suivi la perte des récoltes dues aux invasions de criquets incontrôlées.

Quoi qu'il en soit, les groupes écologistes continuèrent leur pression pour l'interdiction des exportations d'insecticides. En 1986, l'AID prit ses dispositions pour se conformer à la loi sur la Politique environnementale nationale en publiant «*Comment se conformer à la Réglementation 16*». Le secrétaire d'Etat George Shultz, prenant ce texte explicatif au pied de la lettre, télégraphia aux ambassades américaines outre-mer : «*Les Etats-Unis ne peuvent pas, je répète ne peuvent pas, cautionner une politique de programmes donnant lieu à l'em-*

ploi des pesticides suivants : lindane, HCH, DDT et dieldrine.» Les pays incapables de mettre en œuvre leurs programmes sans l'aide financière des Etats-Unis furent ainsi empêchés de réaliser des programmes importants de santé publique et de bien-être pour leurs malheureux citoyens.

Les lecteurs des publications luxueuses qui émanent des organisations écologistes sont ravis des photographies en couleurs d'animaux dans leur milieu naturel tropical. Ont-ils remarqué qu'il n'y a jamais la moindre parole de consolation pour les hommes qui vivent dans le même milieu que les animaux ? Ces hommes qui sont malades, anémiques, aveugles ou mourants du paludisme, de peste, de maladie du sommeil ou de leishmaniose ne figurent pas sur les photos. On ne montre pas davantage les millions de gens sous-alimentés ou mal nourris à cause des campagnes écologistes. Sans se laisser émouvoir par les maladies et les morts qui sont le fruit de leur activité anti-insecticide, les magazines écologistes donnent beaucoup de place aux articles sur le tort que fait l'homme à la nature par la déforestation des jungles humides, et pleurent la raréfaction de l'éléphant et autres grands mammifères qui sont les cibles des objectifs photographiques des touristes.(...)

La résistance aux pesticides

Le développement par les insectes d'une «résistance» aux insecticides a été étudiée avec soin. Individuellement, les insectes ne peuvent pas développer une résistance, et on les tue aussi facilement après qu'avant qu'ils aient été exposés au DDT. Quelques moustiques, peut-être 1 sur 1 000, ne meurent pas après avoir été saupoudrés, parce qu'ils produisent des enzymes qui cassent le DDT. D'autres moustiques fabriquent d'autres enzymes qui cassent d'autres insecticides ou les font hériter de caractères comportementaux qui les mettent à l'abri de leurs prédateurs ou leur font éviter des situations qui mettraient en danger leur survie. La production d'enzymes est héréditaire, et les gènes qui détruisent le DDT sont probablement chargés de fonctions utiles (c'est-à-dire qu'ils étaient déjà utiles, et n'étaient pas à l'affût d'une attaque chimique par le DDT ou d'autres insecticides).

Si un moustique porteur d'un gène qui détoxifie le DDT se reproduit avec un autre moustique porteur du même gène, leurs descendants en seront probablement pourvus aussi. Si la population est soumise au DDT régulièrement, une plus grande proportion d'insectes porteurs de ce gène survivra. Ceux qui ne l'ont pas mourront avant de pouvoir se reproduire. Avec le temps la population d'insectes survivants sera génétiquement différente de la population originale, et semblera «résistante» à l'insecticide.

Le DDT sur les murs intérieurs des cases tue la plupart des moustiques qui s'y posent. Si l'un d'entre eux était «résistant» au DDT, il ne mourra peut-être pas, mais il est hautement improbable qu'il puisse rencontrer un de ses semblables, et justement un du sexe opposé. Les mâles ne se nourrissent pas de sang et ne s'approchent pas des hommes. Si malgré tout devait se développer une résistance, un autre insecticide, de formule entièrement différente, pourrait alors être vaporisé sur les murs pour tuer les moustiques résistants au DDT, s'il existait encore des insecticides efficaces dans les stocks.

Malheureusement, le DDT était si bon marché qu'il a aussi été utilisé dans les champs et les jardins près des maisons. Il en résulta donc effectivement une résistance au DDT dans certaines populations d'anophèles, et d'autres insecticides durent être mis en œuvre pour le contrôle des moustiques. Cela n'a jamais été un problème majeur : en 1970, le directeur général de l'OMS écrivait : «Les zones où sont apparus des problèmes techniques (résistance) ne constituent que 1% du territoire total soumis au programme d'éradication, mais une

publicité contraire sur ces cas particuliers a eu une influence hors de proportion sur le programme global compte tenu de leur importance.» Des 107 pays impaludés, 62 signalèrent des cas de résistance dans l'une ou l'autre des populations d'anophèles, résistances à l'un ou l'autre insecticide.

Efficacité du contrôle biologique ?

Les écologistes aiment à prôner ce qu'il est convenu d'appeler le contrôle naturel ou «biologique» des insectes nuisibles. Depuis plus de trente ans, l'OMS a effectué des expériences de «contrôle biologique» pour les populations de moustiques, sans grand succès. Après l'assèchement, le drainage et le remblai des flaques, on a cherché du côté du contrôle génétique et de l'incompatibilité cytoplasmique. L'efficacité d'insectes prédateurs (odonates, hémiptères et coléoptères) fut étudiée. On introduisit des gambusias et des poissons rouges dans les mares. On essaya une grande variété de virus, de bactéries, de champignons, de protozoaires et de vers nématodes qui auraient pu détruire les larves de moustiques.

Une sous-espèce de *Bacillus thuringiensis* du nom d'*Israelensis* et connue comme BTI se montra efficace en 1977. Le bacille synthétise en fait des endotoxines dans le système digestif de la larve et la tue, mais cette endotoxine a une vie très courte lorsqu'elle est exposée à la chaleur et à la lumière, et ne dure que quelques jours. Des virus tuent quelques fois les larves dans la nature, mais on ne sait pas les produire en masse dans les laboratoires. Des nématodes mermithides (vers ronds *Romanamermis*) donnèrent des résultats non systématiques, sauf dans de petites flaques. Différentes sortes de champignons furent plus prometteuses, surtout des genres *Coelomomyces*, *Metarrhizium*, *Beauveria*, *Lagenidium* et *Culicinomyces*, mais aucune moisissure n'a pu être produite en quantités suffisantes pour le contrôle antipaludéen. On essaya aussi des protozoaires microspores, mais sans grand succès.

En 1993, aucune de ces méthodes, sauf le drainage des eaux stagnantes, n'a permis une destruction significative des moustiques dans leur habitat naturel. Si les formes vivantes de contrôle biologique étaient lâchées dans l'écosystème aquatique, elles pourraient être dangereuses pour les autres formes de vie. Leur utilisation future rencontrera l'opposition de nombreux «écologistes». Ainsi, le *Bacillus thuringiensis* disséminé dans les arbres pour en éliminer les chenilles nuisibles a également fortement réduit les populations d'insectes inoffensifs, et plus spécialement d'autres genres de mites et de papillons.

L'Amérique du Nord héberge plusieurs espèces d'anophèles qui sont d'excellents vecteurs du parasite de la malaria. De nombreux insecticides qui auraient pu en contrôler les populations ont été interdits, mais seraient-ils encore disponibles, il n'est pas question de les utiliser dans l'habitat aquatique des larves de moustique. Aux Etats-Unis, ces sites ne peuvent être traités à cause de la rigidité de la loi sur l'eau propre dont les infractions sont punies de prison ferme et d'amendes énormes. (...)

«Vivre avec le paludisme ?»

En 1991, la Société américaine pour l'avancement des sciences publia un petit livre hors de prix intitulé *Malaria and Development in Africa* contenant le résultat des conférences sur la malaria dans le monde entier. C'est dans ce fascicule que l'OMS dévoile sa Stratégie mondiale de contrôle de la malaria. Cette approche vise à «mettre davantage l'accent sur le malade, et de ne faire de prévention que là où elle est bon marché et susceptible d'être soutenue». Le

but est qu'en 1997 on ait «un contrôle raisonnablement efficace» dans au moins 85 pays où la malaria est endémique.

L'OMS dit qu'en l'an 2000, la mortalité par paludisme aura chuté d'au moins 20% dans 70 pays, par rapport aux niveaux de 1995. Plus tard, toujours selon l'OMS, «le but sera de faire baisser le taux de mortalité d'au moins 80% dans les cinq dernières années du siècle dans la plupart des pays impaludés». L'opuscule ne mentionne nulle part de méthode d'élimination des larves ou des moustiques adultes, et ne donne aucun détail sur les produits chimiques qui pourraient éventuellement remplacer la quinine, la chloroquine ou le Fansidar pour enrayer le paludisme. Les fonds pour ce programme sont déjà exorbitants, et l'OMS estime que les coûts dépasseront 1,8 milliard de dollars en 1995, à comparer aux 800 millions de 1987. Le directeur de l'OMS, Peter de Raadt, pense qu'à ce moment-là, la moitié des pays participants «aura des programmes satisfaisants, si l'OMS atteint ses objectifs». On n'évoque aucune autre méthode dans ce cahier, mais, d'après de Raadt, ce n'est pas un problème, «car la quinine et la tétracycline sont toujours efficaces», et de nouvelles médications «sont prêtes à sortir de la chaîne de production (...) Grâce à une stratégie correctement mise en œuvre, c'est possible».

Quelle est cette «stratégie correctement mise en œuvre» ? Nulle part dans la publication on n'évoque de méthodes de contrôle des larves et des adultes, ni les spécifications des produits chimiques qui devraient éliminer le plasmodium. Il y a de grandes discussions sur «les approches trans-sectorielles», la «planification», «convoquer des conférences», «nommer les responsables», «surveiller la santé publique», «faire la carte du paludisme dans chaque pays» et «enregistrer des données épidémiologiques précises». Il est dit plusieurs fois que «les stratégies doivent être adaptées aux populations», ce qui induit une priorité pour le développement de nouvelles méthodes de travail pour mettre en œuvre «la pensée nouvelle» de cette stratégie globale. Le but, dit David Nabarro, de l'administration britannique du développement de l'outre-mer, est de «vivre avec le paludisme, plutôt que de l'éliminer». Plus surprenant encore dans sa bouche : «L'OMS a formellement mis fin à la stratégie d'éradication du moustique vecteur.» Il faut quand même rappeler que l'éradication du vecteur n'a jamais figuré dans la stratégie de l'OMS. Elle a toujours dit avec emphase que l'objectif était non l'éradication du moustique vecteur, mais la prévention de la transmission du plasmodium de la malaria par le vecteur. Cela vous semble-t-il au moins plus intelligent que d'éliminer les moustiques ?

Tels qu'ils figurent dans *Malaria and Development in Africa*, on peut compter quatre composantes majeures dans la nouvelle stratégie mondiale antipaludéenne, à savoir : (1) miser sur un diagnostic rapide et un traitement immédiat ; (2) élaborer puis mettre en œuvre des programmes sélectifs de prévention ; (3) détecter rapidement les épidémies et (4) réévaluer régulièrement l'état paludéen dans chaque pays. Avec cette stratégie, les bureaucrates vont avoir du pain sur la planche, mais la «réévaluation des catastrophes» ne sauve pas de vies humaines, et cette stratégie est bien muette sur les soins ou les méthodes de prévention.

Un rapport plus récent de l'Institute of Medicine conclut : «Ce sont des jours sombres dans la lutte contre la malaria.» Un des auteurs, Awash Teklehaimanot, chef du service antipaludéen de l'Ethiopie, qui manifesta sa désapprobation de ce rapport, fit connaître son avis contraire : «L'emphase est mise principalement sur la recherche (médicale) antipaludéenne (contre le plasmodium) dans ce rapport, et on prête trop peu d'attention à la prévention et au contrôle.» Un membre du comité de la malaria de l'Institut, le Dr James Jensen répondit : «Même en multipliant nos efforts de prévention, le parasite gagnera du terrain parce qu'il résiste de mieux en mieux à notre chimie et à nos insecticides.» Et conclut : «Nous avons désespérément besoin d'outils nouveaux.»

Avec une stratégie aussi médiocre de la part des experts, les habitants des pays infectés sont vraiment mal partis. Il est difficile de ne pas penser que l'OMS et l'AAAS (l'Association américaine pour l'avancement des sciences) ont rejoint les rangs de ceux qui pensent comme le fonctionnaire de l'AID déjà cité : «*Mieux vaut qu'ils meurent plutôt qu'ils ne se reproduisent de façon anarchique.*»

Références

1. J. Gordon Edwards, «The lies of Rachel Carson», *21st Century*, Summer 1992.
2. Albert Schweitzer, *Ma vie et ma Pensée*, Albin Michel, 1986.
3. Robert Desowitz, *The Malaria Capers*, W.W. Northon, New York, 1992
4. Discours de Victor Yannacone, un des fondateurs de l'Environmental Defense Fund, le 10 mai 1970, cité dans les auditions sur le Federal Pest Control Act de 1971, Chambre des représentants, série n°92-A, p266, 1971.

4. Il n'y a *pas* d'influence discernable de l'homme sur le climat

La phrase la plus citée du rapport 1995 du Groupement intergouvernemental d'étude sur le climat (GIEC) a été reprise dans toute la littérature écologiste et dans la majorité des articles parus autour de la conférence de Kyoto. C'est sur elle que la plupart s'appuient pour exiger des mesures drastiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. «*L'ensemble des données suggère que l'on peut discerner une influence de l'homme sur le climat mondial*». Sans cette phrase, le rapport 1995 aurait été «politiquement inutile» puisqu'il reconnaissait, encore plus que le premier rapport du GIEC, *l'étendue des incertitudes*. L'histoire de cette phrase et la façon dont elle a été rajoutée au rapport est donc extrêmement intéressante. C'est à son propos que Frederick Seitz avait fait cette terrible déclaration : «*En soixante années de participation à la recherche scientifique américaine, y compris en tant que président de l'Académie des sciences et de la Société américaine de physique, je n'ai jamais eu à connaître une corruption du processus de relecture aussi inquiétante que pour ce rapport du GIEC.*»

Que dénonce Seitz et, avec lui, tous les «dissidents»? Le fait que l'on ait apporté des changements de dernière minute au texte du rapport, changements visant presque tous à éliminer les bémols que rajoutent de nombreux scientifiques lorsque l'on parle de «*changement climatique*». Or si les rapports du GIEC font autorité, bien qu'il s'agisse d'une institution gouvernementale autant que scientifique, c'est qu'ils sont soumis au processus de relecture habituelle dans les revues scientifiques : chaque article est soumis à d'autres spécialistes de la discipline, lu, discuté et modifié, parfois plusieurs fois. Pourtant, le rapport 95 du GIEC a été modifié par un seul auteur, Ben Santer, du laboratoire Lawrence Livermore, et ce après ce processus de relecture. La plupart des modifications ont eu lieu dans quinze parties du chapitre 8, celui qui traite de la question clef de l'éventuelle influence humaine sur le climat.

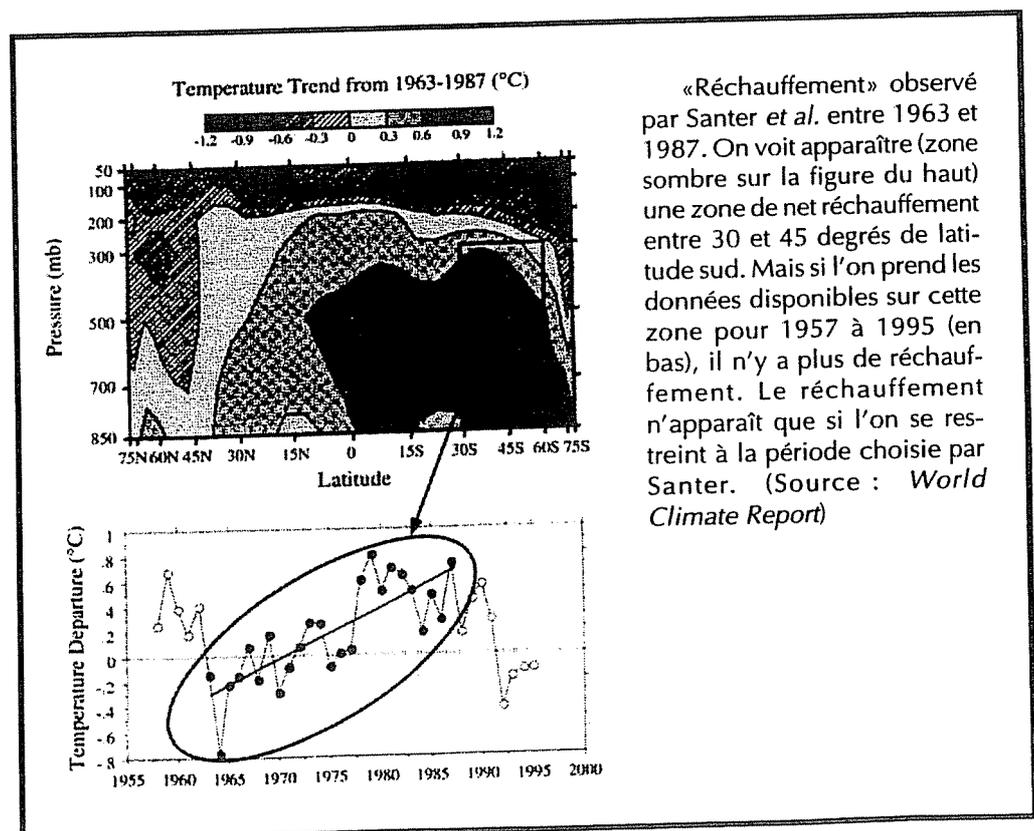
Voici trois phrases qui existaient dans le rapport approuvé par deux mille scientifiques, mais qui furent retirées par Santer, «auteur principal» du chapitre 8 : «*Aucune des études citées ci-dessus n'a montré une preuve claire qui puisse nous faire attribuer les changements [climatiques] observés à la cause spécifique des accroissements de gaz à effet de serre.*» On sait en effet que, s'il y a bien eu un réchauffement au cours du dernier siècle, il a eu lieu surtout dans la première moitié. Pas ou très peu de réchauffement au cours des cinquante dernières années, pendant lesquelles on a émis 70% du total des gaz à effet de serre.

Autre phrase supprimée : «*Aucune étude à ce jour n'a pu attribuer tout ou partie [du changement climatique observé] à des causes anthropogéniques [d'origine humaine].*» Ou encore : «*Toute affirmation prétendant détecter un changement climatique significatif restera probablement controversée jusqu'à ce que l'on ait réduit les incertitudes dans la variabilité naturelle totale du système climatique.*» Ben Santer a été pris à partie par ses confrères et par des groupe-

ments d'intérêts tels que la Global Climate Coalition, qui représente les industries électrique, pétrolière, automobile et minière. Il s'est défendu en disant que ces changements étaient nécessaires «pour améliorer la clarté scientifique du rapport». En réalité, il s'est grandement appuyé sur ses propres travaux, qui devaient paraître plus tard dans *Nature* (A search for human influences on the thermal structure of the atmosphere, *Nature*, 382, 27-28), et qui prétendent démontrer une corrélation de plus en plus étroite entre les données du modèle climatique développé par le Lawrence Livermore et les observations.

Pour mieux comprendre, il faut revenir au chapitre 8 du rapport du GIEC, qui développe la méthode des «empreintes digitales». Il s'agit de comparer les paramètres spatio-temporels du climat, tels qu'ils sont observés dans la réalité, à ceux qui sont calculés dans les modèles informatisés qui cherchent à simuler l'influence de l'homme sur le climat. S'il existe une bonne corrélation statistique entre ces deux ensembles de données, non explicable par les seules variations naturelles, alors cela tendra à accréditer les modèles climatiques. Ceux-ci incluent désormais tous les gaz à effet de serre, mais aussi d'autres gaz, notamment les sulfates et l'ozone stratosphérique. Le chapitre 8 présente ce travail, discute les résultats et souligne les incertitudes. C'est dans la conclusion que l'on trouve la phrase sur une «influence humaine discernable».

La méthode des empreintes digitales est intéressante dans la mesure où elle permet d'arriver plus rapidement à un degré raisonnable de certitude et donc d'action politique. Cependant, plusieurs critiques peuvent lui être adressées : d'abord, elle sous-estime la variabilité naturelle, ce qui a pour conséquence de surestimer un «signal anthropique», un changement de température dû à l'homme. Ensuite et surtout, elle a choisi soigneusement sa période d'étude pour faire apparaître ce qu'elle désirait voir — crime imprescriptible, mais péché mignon des scientifiques. Comme nous le montrons sur la **figure** ci-dessous, la période 1963-1987 choisie par Ben Santer est très particulière. Ce choix fait apparaître une volonté délibérée de trahir la réalité. Selon les modèles, on devrait voir apparaître un réchauffement marqué dans l'hémisphère sud, alors



«Réchauffement» observé par Santer *et al.* entre 1963 et 1987. On voit apparaître (zone sombre sur la figure du haut) une zone de net réchauffement entre 30 et 45 degrés de latitude sud. Mais si l'on prend les données disponibles sur cette zone pour 1957 à 1995 (en bas), il n'y a plus de réchauffement. Le réchauffement n'apparaît que si l'on se restreint à la période choisie par Santer. (Source : *World Climate Report*)

que cet effet serait masqué dans l'hémisphère nord à cause des émissions de sulfates, qui entraînent un refroidissement. Ces émissions étant beaucoup plus fortes au nord (terres émergées, pays développés) qu'au sud (beaucoup plus de surface océanique, pays pauvres), le refroidissement dû aux sulfates ne devrait apparaître que dans le nord.

Donc, direction l'hémisphère sud pour vérifier cette hypothèse. Là, ô miracle, entre 30 et 45 degrés de latitude Sud, au niveau de la moyenne atmosphère, qu'observe-t-on ? Un très net réchauffement ! Santer jubile et écrit son article pour *Nature* en criant victoire. Dans le même temps, il change les conclusions du rapport du GIEC dans le sens que nous avons dit, avant même que son article ne soit relu et accepté, ce qui est contraire aux règles. Observons soigneusement les données ci-dessous. Tout se passe comme si Santer avait choisi sa figure exactement pour faire apparaître le réchauffement tant désiré. Le choix de n'importe quelle autre période aurait abouti à une stabilité ou à un refroidissement.

Nous sommes allés très loin dans les détails, pour montrer à quel point on est loin de la science et proche de la politique. Santer lui-même a révélé plus tard, dans une lettre à *Nature*, que le département d'Etat américain lui avait fortement «recommandé» de modifier le contenu du chapitre 8 afin que celui-ci soit cohérent avec le résumé exécutif, destiné aux politiques et aux journalistes. Cette lettre venait directement du Bureau de politique écologique, au sein de la Direction des océans, de l'environnement international et des affaires scientifiques. Cette direction était sous le contrôle de l'Office du changement global, de Timothy Wirth puis de Stuart Eizenstat. Il faut bien avoir conscience que sans cette petite modification, sans cette petite phrase sur l'«influence humaine discernable», Kyoto n'aurait pas du tout eu la même forme ni le même impact. C'est ce genre de manipulation qui a permis à Tim Wirth ou à Pierre Radanne d'affirmer que le débat scientifique était clos.

En 1999, la théorie du réchauffement climatique est entrée dans des vents mauvais. En 1998, les modélisateurs pouvaient encore s'appuyer sur l'effet El Niño qui avait amené des températures record : pour la première fois depuis 1979, les satellites avaient enregistré une hausse de température, faible mais significative. Hélas pour les catastrophistes, la température est retombée avec le départ d'El Niño, à l'automne 1998. Plus grave encore pour eux, de nouvelles données scientifiques ont démoli, un par un, les piliers de leur théorie. Phénomène classique en histoire des sciences, plus leur théorie présente d'incohérences, plus ils ont recours à des explications bizarres pour la défendre. C'est le signe du début de la fin.

Santer *et al.* ont publié un nouvel article (Santer B.D. *et al.*, «Uncertainties in «observational» estimates of temperature change in the free atmosphere», *Journal of Geophysical Research*, 104, 6305-6334) dans lequel ils examinent les données de température disponibles, provenant principalement des ballons sondes et, depuis 1979, des satellites. Constatant une certaine divergence entre ces données (les unes indiquent un réchauffement de 0,1°C par décennie alors que les autres indiquent plutôt un refroidissement), Santer a une extraordinaire conclusion : «Jusqu'à ce que ces incertitudes soient réduites, les études climatiques devraient éviter d'utiliser un seul ensemble de données pour caractériser l'histoire des changements de température atmosphérique.» Autrement dit, on peut jeter à la poubelle toutes les études sur les empreintes réalisées sur les températures atmosphériques, y compris celle de Santer. Puisque les données n'indiquent pas ce que les modèles prévoient, c'est que les données sont mauvaises... Le spécialiste du climat, Patrick Michaels a eu des mots très durs pour cette attitude : «C'est la fin de la science du réchauffement global si l'on ne peut plus confronter les hypothèses (les résultats des modèles) à la réalité. Appelez-cela de la cyberphilosophie ou des mathématiques, mais n'appellez plus

cela de la science.»

Un autre climatologue a délivré presque en même temps un autre coup fatal aux modélisateurs qui sont à l'origine de la grande peur climatique (Barnett, T.P., 1999, «Comparison of near-surface air temperature variability in 11 coupled global climate models», *Journal of Climate*, 12, 511-518). Tim Barnett a comparé la variabilité naturelle du climat (en météorologie, il n'y a pas de «normale», il n'y a que des moyennes) aux variabilités de chacun des onze modèles, ayant tourné sur cent années. Il remarque d'abord que la variabilité interannuelle varie très fortement d'un modèle à l'autre, mais qu'elle est encore largement inférieure à celle du climat réel. Il constate ensuite qu'aucun modèle n'est capable de reproduire fidèlement le passé. Enfin et surtout, il fait une révélation dévastatrice pour ceux qui tentent de trouver l'«empreinte» de l'homme dans le climat : «*Les MCG peuvent, sans aucun forçage anthropogénique [sans prendre en compte l'accroissement des émissions], produire des configurations qui ressemblent à celles attendues en cas d'influence humaine sur le climat. (...) Ceci rendra plus difficile la détection du signal anthropogénique par des études d'empreinte climatique, puisque la variabilité «naturelle» estimée par les MCG et utilisée dans le dispositif de détection ressemble au signal anthropogénique lui-même.*» Dit plus simplement : les modèles ne marchent pas mais les études d'empreinte climatique pourraient faire croire qu'ils fonctionnent bien.

En fait, si l'on compare le réchauffement prédit par les modèles qui sont à la base du traité de Rio à celui que l'on observe en réalité, on trouve un facteur 15 d'écart, selon le chef de file des climatologues contestataires, Patrick Michaels. Pour expliquer cette erreur énorme, les catastrophistes ont recours aux aérosols pollués au soufre, qui refroidissent la basse atmosphère en dispersant la lumière du soleil et en changeant les propriétés réfléchissantes de la couverture nuageuse. Les experts du GIEC expliquent que les premiers modèles ne prenaient pas en compte la pollution soufrée. En «ajustant» les modèles après coup, on trouve des valeurs plus conformes à la réalité, quoique toujours nettement supérieures. Notons d'abord que ces modifications intervenant *post-facto* ne rendent pas le processus de modélisation très crédible. Ensuite et surtout, si l'explication des aérosols était correcte, on devrait néanmoins observer un réchauffement dans l'hémisphère sud, dont le contenu en aérosols soufrés est dix fois moindre que dans le nord. Or les enregistrements satellitaires aussi bien que ceux des ballons météorologiques n'observent aucun réchauffement en vingt ans, même en prenant en compte l'année record 1998.

En fait, il est extrêmement difficile de modéliser l'impact climatique des émissions anthropiques (d'origine humaine) : si les gaz soufrés tendent à refroidir l'atmosphère, les poussières, elles, la réchauffent en absorbant le rayonnement solaire. Le climatologue James Hansen, l'un des pontes de la profession, estimait même en 1997 que son impact est quasi nul : «*Concernant les aérosols anthropiques, notre conclusion (...) est que leur impact est probablement petit et même son signe est incertain.*» L'année suivante, il avait changé d'avis : «*Le forçage climatique actuel par les aérosols anthropogéniques est probablement important et négatif, au moins -1 W/m².*» Et de conclure, plus humblement : «*Le forçage par les aérosols restera très incertain, tant qu'on aura pas de meilleures observations.*» Surtout qu'une autre complication intervient : comme souvent en matière d'environnement, les modélisateurs ont pris en compte les émissions humaines mais pas celles de la nature !

Lors de la dernière réunion de la Société américaine de géophysique, Jacobson a présenté ses travaux sur l'impact des aérosols naturels. En les ajoutant aux aérosols anthropiques, il compte au moins quarante-huit sortes d'aérosols. Selon lui, le facteur naturel le plus important est le chlore contenu dans les embruns ; en prenant en compte l'ensemble des aérosols, il arrive à un forçage

négatif plus de trois fois supérieur à celui calculé par le GIEC (-1,6 au lieu de -0,5 W/m²). Les implications sont grandes : puisque les modèles actuels reproduisent le climat sans prendre en compte les aérosols naturels, c'est qu'ils arrivent au bon résultat de façon erronée. Les mauvais esprits parlent eux de tripatouillage.

La dernière polémique agitant le monde de la modélisation climatique est la décision prise par le GIEC de ne retenir que quelques modèles (on parle de seulement trois) pour son prochain rapport sur l'évolution du climat, à paraître dans deux ans. Pourquoi trois modèles sur les trente-trois existants ? Il faudra sans doute attendre la sortie du rapport pour avoir une justification. En tout cas, l'un des modèles exclus serait la dernière version du Community Climate Model du National Center for Atmospheric Research de Boulder, dans le Colorado. Le gros avantage de ce MCG est d'être transparent : contrairement aux autres, pour lesquels on doit se contenter des résultats, les détails de sa conception sont publics. Les chercheurs de la communauté climatique (d'où son nom de Community Climate Model) peuvent avoir accès aux hypothèses de départ retenues, aux choix de paramétrages, etc., et peuvent aussi l'utiliser gratuitement. Le fait qu'il ne soit pas retenu par le GIEC a-t-il à voir avec les prédictions de réchauffement auxquelles il aboutit, qui sont très faibles ?

Le WWF, c'est aussi une entreprise

Le Figaro 31/01/2005

Environnement **■** L'ONG ÉCOLOGISTE, QUI PARTICIPAIT AU FORUM DE DAVOS, CULTIVE SES RELATIONS AVEC DE GRANDS GROUPES.

QUEL EST LE POINT COMMUN entre Lafuma, Carrefour, Lafarge, Gaz de France ou les Caisses d'épargne ? Ils font partie du club des partenaires du WWF France. En France, Lafarge aide à la réhabilitation de carrières, à la reforestation et à la maîtrise du CO₂. « Lafarge contribuant au changement climatique, note Cédric du Monceau, directeur général du WWF France, le groupe a été courageux de signer une convention avec le WWF dans laquelle il se fixait des exigences en émissions de CO₂, plus drastiques que ne l'exigeait la réglementation ». Le groupe s'est aussi engagé à verser au WWF International 1,3 million d'euros par an entre 2000 et 2005 pour lutter contre la disparition des pandas géants en Chine. De son côté, le fabricant français d'articles de sport Lafuma, qui soutient WWF France depuis 1999, utilise le logo au panda de l'ONG pour ses produits conçus écologiquement et lui reverse des royalties. Lafuma aura versé, depuis 1999, 300 000 euros de royalties au WWF. « Le WWF France participe à notre comité de pilotage », se félicite Philippe Joffard, PDG de Lafuma. Il nous incite au feroutage, prend part à notre réflexion sur le développement de produits écologiques ».

Petite "filiale"

Association reconnue d'utilité publique créée en 1973, l'antenne française du World Wildlife Fund (Fonds mondial pour la nature) s'attache depuis quelques années à mobiliser les entreprises. En 2004, elles ont représenté près de 20 % des 7,4 millions d'euros collectés par l'association. Ce



Daniel Richard, président du WWF France. Après les 3 Suisses, Sephora et les Galeries Lafayette. (Photo F. Bouchon/Le Figaro.)

qui en fait les deuxièmes donateurs derrière les particuliers qui restent les contributeurs les plus généreux avec 61 % des dons. Il est vrai que l'organisation ne se cantonne plus à la seule protection des animaux. Elle fait aussi du lobbying auprès des parlementaires, participe aux débats sur l'énergie, la toxicité ou la pollution. Autant de thèmes qui ne peuvent laisser les entreprises indifférentes. Pour les démarcher, WWF international met même en avant « une relation unique qui améliorera l'image de marque et valorisera les stratégies marketing et communication ». Mais ce n'est pas toujours facile. « L'environnement est le parent pauvre de la générosité en France », se plaint Cédric du Monceau. Dans la galaxie WWF qui em-

Greenpeace, la rivale

A chacun son forum. La semaine dernière, le WWF participait au Forum économique mondial à Davos, en Suisse. Sa rivale, Greenpeace, a préféré le Forum social mondial de Porto Alegre, au Brésil. Ce choix illustre bien le positionnement respectif des deux associations. Elles poursuivent le même but – la protection de l'environnement – mais elles visent des « clientèles » différentes.

A chacun son marketing... Greenpeace France monte des opérations musclées et spectaculaires dont elle fait sa marque de fabrique. WWF mise plutôt sur des programmes thématiques de longue haleine et sans coup d'éclats. Le budget de Greenpeace – qui s'élevait à 4,5 millions d'euros en 2003 – provient exclusivement des dons de particuliers. De son côté, WWF France lève autant d'argent auprès des particuliers mais ses ressources sont plus importantes grâce aux contributions des entreprises et aux subventions publiques.

ploi 2 000 personnes dans le monde, l'antenne française est une petite « filiale » de 65 personnes. Elle est dirigée par d'anciens cadres du privé. L'actuel président, Daniel Richard, ingénieur en télécom-

France ou l'ancienne responsable du développement de Carrefour. Cédric du Monceau, lui, est un ancien consultant passé par McKinsey. C'est donc une équipe de cadres familière du monde économique.

« Sur 3 euros récoltés, 2,22 servent aux actions de conservation, le reste à la collecte de fonds, à la communication et à la gestion de l'association », assure-t-on au WWF France. L'association recourt aussi à des financements publics. De l'argent communautaire a servi à aménager dans les Landes un marais prisé des grues cendrées en migration ou à réintroduire le cheval de Przewalski dans les Cévennes. Autre source de financement, les legs qui se sont élevés à 1,5 million d'euros en 2003.

230 gîtes et un château

En revanche, WWF France a eu la main moins heureuse avec sa filiale commerciale Panda et dans la promotion de 230 gîtes labellisés panda. Ces activités, qui génèrent environ 1 million d'euros de chiffre d'affaires, sont cependant déficitaires. WWF France ouvrira bientôt au Bois de Boulogne le WWF Domaine de Longchamp, également dans le cadre d'une société ad hoc. Cette vitrine a été remportée lors d'un appel d'offres de la Mairie de Paris. Il s'agit d'une concession de 3 hectares boisés et de cinq bâtiments. Actuellement en friche, elle se métamorphosera, avec un budget de 6 millions d'euros, en un site pilote de développement durable à vocation pédagogique. Son parrain sera le photographe Yann Arthus-Bertrand.

Anne-Sophie CATHALA